



# 2016

## Rapport d'activité





# SOMMAIRE

---

## Le rapport moral

Annette Glowacki , Présidente de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais 2

---

## Le bilan associatif

Ahmed Hegazy, directeur régional de l'Uriopss  
Odile Leclercq, responsable du service Vie institutionnelle et administration 4

---

**Le rapport financier** 8

---

**La vie de L'Uriopss** au rythme des adhérents, des institutions et de la grande région 10

---

**Les territoires, au cœur des enjeux institutionnels et des dynamiques associatives** 12

---

## L'animation et le conseil aux adhérents par secteur

Personnes âgées 18  
Personnes en situation de handicap 22  
Santé 26  
Enfance, jeunesse, famille 30  
Insertion et développement local 34

---

**Le rapport d'activité des services** 39

---

**Les résolutions** 48



Photo : Maelle Valtaux, Uriopss NPDC

# LE RAPPORT MORAL

## d'Annette Glowacki, Présidente de L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais

▼▼ L'Uriopss s'inscrit dans le double mouvement auquel se trouve confronté chacun de ses membres :

- **La réaffirmation et la préservation des fondamentaux du secteur à but non lucratif** et son corollaire d'exigences dans la construction et la mise en œuvre des politiques et actions de solidarité. Ces dernières s'inscrivent dans un contexte de remise en cause des acteurs associatifs dans leur utilité sociale avec une tendance à l'indifférenciation entre secteur lucratif et non lucratif, auquel s'ajoute la volonté de certains élus de développer l'action publique à partir des services dont ils ont la charge pour mieux les maîtriser [dans les EPCI en particulier].
- **La nécessaire adaptation aux évolutions du monde**, des organisations et des attentes des publics, y compris en ce qui concerne leur propre représentation. Dans le monde des fédérations et des mouvements, les périmètres bougent, chacun s'emploie à sa propre évolution avec un renforcement des phénomènes de concurrence entre unions / fédérations / syndicats d'employeurs...

L'Uriopss se doit de s'adapter dans ce panorama nouveau, plus dense, plus intriqué pour en faire un challenge, renforcer sa pertinence et son efficacité en direction de ses adhérents et préserver, dans le secteur des solidarités et de l'économie solidaire et sociale, sa dimension pionnière et sa capacité fédératrice.

Le rapport d'activités en témoignera, mais tous les travaux engagés au cours de l'année 2016 ont répondu à ces multiples exigences dans le contexte de deux transitions majeures à négocier au sein même de notre Uriopss :

- **le rapprochement entre l'Uriopss Picardie et l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais,**
- **le changement de direction.**

La première est en bonne voie puisque nous avons créé l'association faîtière Uriopss Hauts-de-France et que nous préparons une journée de Rentrée Sociale Hauts-de-France avec nos collègues de Picardie. La finalisation de la fusion est fixée à juin 2018.

La seconde a permis un glissement harmonieux. Je remercie Bruno Delaval qui a accepté de poursuivre...

en pente douce... Je remercie Ahmed Hegazy pour l'énergie et l'intelligence avec laquelle il s'est approprié les nombreux chantiers dont celui de poursuivre et renforcer l'adaptation de l'Uriopss pour qu'elle tienne sa fonction et sa place dans le panorama d'aujourd'hui.

Il nous faut poursuivre ces chantiers. C'est l'enjeu pour cette année 2017. Cela requiert, pour l'Uriopss de renforcer :

- **ses socles c'est-à-dire son identité,**
- **son action c'est-à-dire sa raison d'être,**
- **son développement c'est-à-dire son devenir.**

Il nous faut pour cela penser, construire et animer une Uriopss qui se décline et se structure selon trois dimensions :

### 1 La première est stratégique

Accompagner les associations dans la défense de leurs intérêts et dans leurs évolutions face aux enjeux qui les traversent dont :

- la tension, si ce n'est les difficultés économiques réelles,
- la diversification et la complexification de leur activité,
- l'incidence de ces questions dans l'organisation et dans l'encadrement, l'accompagnement et le soutien des professionnels,
- la confrontation à des mécanismes de commande publique qui restreignent la capacité d'innovation et renforcent les logiques de concurrence.

Cela requiert un lien et une proximité avec les adhérents pour être à l'écoute, entendre et partager les enjeux, les risques et les opportunités.

Ce lien est à penser et nourrir dans la relation individuelle avec les adhérents. Il est aussi à imaginer et renforcer dans sa dimension collective :

**Par la nature des rencontres.** Un certain nombre est institué : l'Université des présidents qui se réunit deux fois l'an, le séminaire de rentrée des instances, et la Conférence Régionale de Territoire. Nous pouvons renforcer les liens avec et entre les dirigeants à l'image de ce qui existe avec le club CPOM. La force et la singularité de l'Uriopss,



c'est sa légitimité et sa capacité à mobiliser toutes les parties prenantes autour des sujets qui traversent les questions auxquelles sont confrontées les associations : les élus associatifs, les dirigeants, les bénévoles, les professionnels, les personnes accompagnées, leurs aidants.

La réflexion et la formation engagée sur le thème de la laïcité en est un exemple à renforcer et à poursuivre.

**Par le renforcement de la dynamique dans les territoires.** Le territoire constitue aujourd'hui l'aire de référence dans la construction des politiques publiques [ARS, départements, région...]. L'Uriopss a été pionnière dans l'installation et l'animation de rencontres territorialisées par le biais des Equipes Locales d'Animation, les ELA, et par la désignation parmi les adhérents de correspondants territoriaux qui se réunissent dans le cadre de CDTU. Il existe un CDTU Nord et un CDTU Pas-de-Calais. Chaque CDTU désigne son Président, qui de droit est membre du Bureau du Conseil d'administration de l'Uriopss. L'architecture est pertinente, mais nous devons poursuivre la réflexion pour renforcer le sens et construire une méthode de travail suffisamment lisible, mobilisatrice et créatrice de dynamiques nouvelles entre les associations autour de projets partagés.

Nous en avons quelques exemples sur différents territoires. Il nous faut tirer enseignement de ces expériences pour les développer et renforcer les dynamiques dans les territoires.

**Au sein même du Conseil d'Administration** pour créer avec les représentants élus des adhérents ce mouvement permanent de rencontres et d'échanges entre une information descendante sur les évolutions et événements qui traversent et animent l'action des associations, et la réalité vécue et perçue, pour bâtir collectivement l'action prospective et la réaction pertinente.

L'Uriopss aura, à très brève échéance, à bâtir un Conseil d'Administration Hauts-de-France. Nous avons, pour créer cette rencontre de deux organisations et sans doute de deux cultures, à mieux définir la nôtre pour engager sereinement la mutualisation.

## 2 La deuxième dimension est politique

C'est la fonction d'interpellation de l'Uriopss et de son engagement dans la co-construction des politiques publiques. Ceci exige de construire une parole Uriopss, reconnue et fondée sur des réalités vécues par les personnes, par les associations. Il nous faut, pour cela, engager des démarches structurées et étayées d'observation sociale et de recherche action menées dans les territoires, mobilisatrices de toutes les parties prenantes. C'est notre force associative. C'est le socle d'une parole politique forte, offensive quand il le faut, lisible par tous.

C'est ce qui donne corps à la fonction de représentation de l'Uriopss dans toutes les instances et à l'heure de la réécriture des schémas, PRS...

## 3 La troisième dimension est technique

Il s'agit de soutenir l'activité quotidienne des associations en leur apportant des services concrets et multiples avec la capacité de répondre à la diversité des adhérents qui se répartissent entre constitution de « grands ensembles » et existence d'acteurs de plus petites tailles. Les besoins exprimés sont de natures différentes selon la taille des associations, mais également leur profil, leur histoire...

Cette dimension technique concerne tous les volets de l'action des associations et prend appui sur une multitude d'expertises dont l'Uriopss dispose par la qualité de ses équipes, mais qu'il convient de renforcer par des partenariats externes [universités, centres de recherche, écoles...].

Cette distinction entre les fonctions est à la fois structurante et artificielle. Nous comprenons qu'elles s'imbriquent et se nourrissent l'une de l'autre au service d'une dynamique, d'un projet, d'une action dans la pluralité de ses dimensions et plus particulièrement dans le domaine de la formation, de sa spécificité et de son identité Uriopss.

## En conclusion

Sur ces bases, l'Uriopss pourra relever l'enjeu fondamental qui consiste à conserver un équilibre entre une action purement politique, mais qui ne permettrait pas le soutien au développement des associations, et une approche purement technique qui transformerait la relation entre l'Uriopss et ses adhérents en une relation de service.

C'est ainsi que l'Uriopss pourra relever les défis qui s'offrent à elle et être en capacité de tisser les liens nécessaires à son action pour :

- **La rendre plus visible.** C'est le chantier de la communication.
- **Formaliser un projet politique** qui soit partagé dans le cadre de la constitution d'une Uriopss Hauts-de-France.
- **Conforter notre place dans les réseaux** et porter la parole des associations de solidarité.
- **Renforcer les liens et le débat avec l'Uriopss** et contribuer au débat dans sa dimension nationale.

Le travail est déjà bien engagé. Je remercie très vivement tous ceux qui y contribuent et tout particulièrement les professionnels ainsi que mes collègues administrateurs.

Il nous appartient de le poursuivre ensemble. D'ores et déjà, je vous remercie.





# BILAN ASSOCIATIF

Par Ahmed Hegazy, Directeur régional et Odile Leclercq, Responsable Vie institutionnelle et administration

a.hegazy@uriopss-npdc.asso.fr - o.leclercq@uriopss-npdc.asso.fr

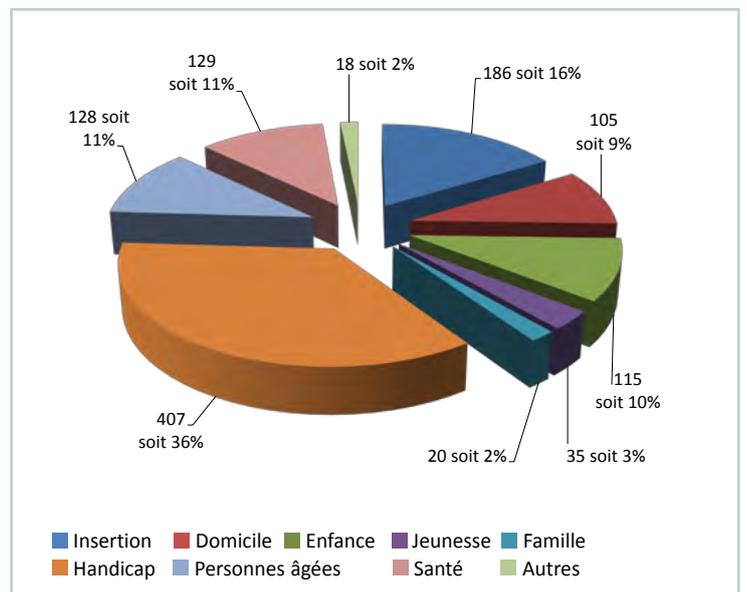
## L'état des adhésions

### Situation des adhérents de l'Uriopss :

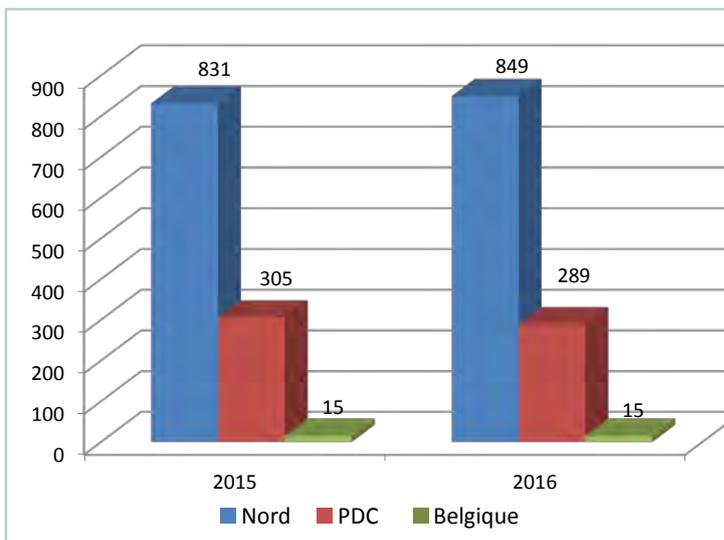
L'Uriopss, au 31 décembre 2016, compte 1143 adhérents. Soixante-treize nouvelles structures ont fait confiance à l'Uriopss dont onze nouvelles associations. Soixante-et-onze structures ont quitté l'Uriopss : 26 par radiation suite au non règlement de la cotisation, 37 par démission à la demande de l'adhérent, 5 suite à cessation d'activité [fermeture, liquidation judiciaire, dissolution], 3 suite à un changement [fusion, reprise, changement de statut juridique].

Tout comme en 2015, l'adhésion de groupements se poursuit. En 2016, on constate une baisse du nombre d'adhérents dans le Pas-de-Calais.

## Les adhérents par secteur d'activité



## Répartition géographique



## Les instances



**1143**

associations, établissements et services adhérents à l'Uriopss NPDC

**64**

administrateurs CDTU et correspondants territoriaux



**70**

mandats



## Les instances

Le Conseil d'administration de l'Uriopss comprend au maximum 24 membres auxquels il est possible d'adjoindre 1/6<sup>e</sup> en qualité de personnes qualifiée.

**Au 31 décembre 2016, le Bureau est composé de 11 membres :**

- Annette Glowacki [personne qualifiée], Présidente,
- Brice Amand [La Maison des Enfants],
- René Barras, Vice-Président d'honneur,
- Jean-Pierre Bultez [Petits Frères des Pauvres], référent sur les situations de vulnérabilité,
- Francis Calcoen, Président d'honneur,
- Jean-Marc Carton [AFEJI], Trésorier,
- Rodrigue Coeugnet [Président du CDTU du Pas-de-Calais], Vice-Président,
- Dominique Demory [Accueil et Relais], Secrétaire,
- Christine Ducourant [AGSS de l'UDAF], référente sur l'enfance, la jeunesse et la famille,
- Michel Genty [personne qualifiée], référent sur la vie associative,
- Sylvaine Herlin [Les Abeilles], référente sur la santé,
- Bruno Masse [ASRL], référent sur le handicap,
- Régis Theys [Président du CDTU du Nord], Vice-Président,
- Gérard Tonnelet [personne qualifiée], Président du Collectif Alerte.

**Les administrateurs sont :**

- Michel Courmont [Association St Albert],
- Florent de Bazelaire [Apprentis d'Auteuil],
- Noël Deffontaines [Temps de Vie],
- Monique Denoyelles [La Bouée des Jeunes],
- Patrice Gendre [Groupe Hopale],
- Jean-Marie Huet [APSA du Pas-de-Calais],
- Thérèse Lebrun [personne qualifiée],
- Ernest Ledru [ADAE],
- Anne Lemay [CARMI],
- Hervé L'Herbier [APF Hauts-de-France],
- Francis Pédrone [Cazin Perrochaud],
- Francis Rembotte [IFAR],
- Marie-Claude Richard [AMB Ardres],
- Michel Trollé [LADAPT].

Les postes de la FNARS et de l'AGEVAL était à cette date en attente de désignation.

En 2016, le Conseil d'administration de l'Uriopss s'est réuni à cinq reprises et le Bureau à treize reprises. Cette année, a été marquée par le recrutement d'un nouveau directeur avec l'arrivée d'Ahmed Hegazy à la direction de l'Uriopss le 3 octobre 2016. Il a succédé à Bruno Delaval qui est resté présent jusqu'au 31 décembre 2016 pour un tui-lage avec son successeur.

En 2017, le Conseil d'administration, dans l'optique notamment de la fusion avec la Picardie, réfléchira à son mode de fonctionnement. Il continuera à veiller à la défense du fait associatif et des adhérents de l'Uriopss.



**349**

fiches régionales en ligne

- ▲ Vie associative
- ▲ Emploi - RH
- ▲ LCEX
- ▲ Santé - ESMS
- ▲ Enfance, jeunesse, famille
- ▲ Personnes âgées
- ▲ Personnes handicapées



**150 823**

pages vues sur notre site

**56 137**

visites sur le site internet  
227 % d'augmentation



**672**

personnes nous suivent sur les réseaux sociaux

**282** UNION SOCIALE  
ABONNEMENTS EN RÉGION

## Le personnel associatif

Au 31 décembre 2016, l'Uriopss compte vingt-huit salariés :

- dix-neuf salariés en CDI à temps plein et neuf salariés en CDI à temps partiel
  - dix salariés cadres et dix-huit salariés non cadre.
- Ceci représente une gestion de 376 bulletins de paye sur l'année. Le taux d'absentéisme en 2016 a été de 6,80 %. Il s'explique par deux longues maladies et ne tient pas compte des congés maternité et parentaux.

Vingt-cinq personnes sont localisées dans les bureaux de Lille et trois personnes sont basées dans les antennes d'Arras, Boulogne-sur-Mer et Valenciennes.

En 2016, dix-neuf salariés ont suivi 34,5 jours de formation dans le cadre du plan de formation, de l'ADEC et de la réserve pour des actions de formation à destination du personnel votée par l'Assemblée générale. En 2016, le montant des remboursements d'Uniformation a couvert la quasi-totalité des frais pédagogiques engagés, le dépassement pris en charge dans le cadre de l'enveloppe dédiée, porte donc pour 1 349,23 € sur les frais pédagogique et 8 329,53 € sur la partie valorisation des salaires et frais de déplacement.

[Pour plus de chiffres, voir également le rapport financier et les résolutions n°3 et 4 sur la réserve pour actions de formation à destination du personnel].

### Accueil

Quatre stagiaires et un service civique sont venus renforcer l'équipe en 2016 :

- trois stagiaires en Master I « *Interventions et développement social* » sont intervenues dans



le cadre d'un projet collectif tutoré par l'Uriopss [secteur EJF] alliant une approche territoriale et populationnelle à l'approche qualitative et quantitative [Etat des lieux et identification des enjeux face aux problématiques d'addictologie au sein de la communauté d'agglomération de Calais],

- une stagiaire a été accueillie pour une phase d'observation de la fonction accueil/administration dans le cadre d'un accord avec une association accompagnant les personnes en situation de handicap au travail,
- une jeune femme a effectué un service civique de huit mois. Elle a contribué à valoriser des innovations et des pratiques inspirantes, mises en œuvre par les associations de solidarité, qui visent à améliorer les réponses aux besoins et attentes des personnes bénéficiaires, ainsi que les processus favorisant la participation des bénéficiaires aux décisions les concernant. Plus de vingt reportages [vidéo, photo] ont été réalisés permettant la mise en lumière de nouvelles formes d'accompagnement développées par les associations, et favorisant la communication de certaines actions ou manifestations initiées par l'Uriopss.

### **Livret d'accueil**

En juillet 2016, un livret d'accueil du nouveau salarié a été finalisé par la direction. Document vivant, il est remis à chaque nouvel arrivant et est composé de plusieurs parties :

- une présentation de l'association [historique, gouvernance, statuts...]
- les documents juridiques [règlement intérieur, protocole d'accord...]
- des informations sur la vie pratique [formation, déplacements, logistique, santé au travail, sécurité, environnement...].

### **Intéressement**

L'accord d'intéressement du 26 juin 2015 a fait l'objet de deux référendums ayant aboutis à la signature de deux avenants en date du 8 janvier 2016 et du 20 juin 2016.

Le premier a été consécutif à une demande de la Direccte et portait sur les articles relatifs aux bénéficiaires et aux modalités de versement. Le second a fait suite à la loi 2015-990 qui est venue modifier la date limite de versement de l'intéressement.

### **Document unique d'évaluation des risques professionnels**

En 2015, a été créé un groupe projet dont la mission consistait à repérer les risques encourus par les salariés dans le cadre de leur activité profes-

sionnelle, de pointer les moyens de prévention existants et enfin de déterminer les actions de prévention à proposer à la direction et ce, par types de risques.

Le groupe composé, sur la base du volontariat, de quatre personnes représentatives de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, s'est réuni à trois reprises afin de :

- repérer les risques par activités [en passant en revue au fur et à mesure chacun des métiers des différents secteurs et services] et les moyens de prévention existants.
- déterminer les actions de prévention à proposer à la direction par types de risques.
- finaliser le document qui a été présenté, pour information et consultation, aux délégués du personnel, au cours d'une réunion ayant eu lieu le 20 juin 2016.

Le document a été validé par les instances de l'Uriopss le 4 juillet 2016.

### **Les instances représentatives du personnel**

En 2016, la direction a réuni à six reprises les délégués du personnel [2 titulaires / 2 suppléants] qui ont été informés et associés aux différents enjeux associatifs tout au long de l'année.

L'enveloppe cogérée des œuvres sociales d'un montant de 6 667,77 € pour 2016, complétée du reliquat 2015 à hauteur de 1 197,61 €, a été utilisée pour :

- une bourse aux loisirs au moment de la rentrée des classes [représentant 5,71 % du budget],
- des chèques cadeaux à Noël [pour 50,98 %],
- l'organisation de temps conviviaux tout au long de l'année et plus particulièrement de Noël pour les enfants des salariés et pour toute l'équipe [pour 11,09 %].

Le reliquat est reporté sur 2017.

### **A suivre en 2017**

2017 verra une amélioration des conditions de travail des salariés avec des travaux de rénovation des locaux, un renouvellement d'une partie du parc informatique mais également la généralisation des entretiens d'évaluation de l'ensemble des salariés.

## **Un Livre vert**

En 2016, l'idée d'un livre vert a germé à un moment charnière :

- au sein de l'Uriopss avec la perspective de la région Hauts de France. Cela correspondait au principe retenu par les instances, suite au groupe de travail sur la communication, d'arrêter le Pont des associations sans toutefois perdre la spécificité de l'Uriopss qui se doit de conserver la



dimension réflexive et d'étude de façon dématérialisée,

- mais aussi dans un contexte d'élections régionales et départementales avec un infléchissement des politiques et des contraintes budgétaires accrues sur les politiques sociales.

Le Livre vert a intégré les réformes, les projets de lois... ainsi que les enjeux avec les autorisations, les évaluations... Il permet de faire le point sur les questions majeures des secteurs sanitaire, social et médico-social mais aussi de façon transversale. Il permet de relancer un débat structuré en interne du monde associatif et avec les partenaires publics. Le Livre vert est le fruit d'un long travail d'actualisation. Il s'agit d'un outil de communication et d'interpellation des pouvoirs publics mais aussi de mobilisation des adhérents et de propulsion pour 2017. Il continue à vivre au travers d'un blog [[livre-vert-uriopssnfdc.asso.fr](http://livre-vert-uriopssnfdc.asso.fr)].

## Le centre documentaire

En 2016, le centre documentaire de l'Uriopss a poursuivi son adaptation par :

- l'amélioration de son système de veille,
- le développement des recherches documentaires,
- la production de documentaires et l'enrichissement de son fonds documentaire,
- des services en ligne : « Netvibes » et « scoop it »,
- le développement d'une nouvelle politique de communication « Les réseaux sociaux »,
- une veille juridique hebdomadaire,
- l'implication dans des réseaux documentaires,
- la participation aux travaux du groupe de travail national SIRUP.

## SIRUP

Suite à un certain nombre de constats partagés [sites internet vieillissants et peu « communicants », base de données trop complexe et sous-utilisée...], le grand chantier d'évolution des systèmes d'information du réseau Uniopss-Uriopss engagé en 2015, s'est poursuivi en 2016.

L'objectif général du chantier est d'aboutir à un nouveau système d'information qui soutienne l'ensemble des activités du réseau.

En 2016, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais s'est fortement impliquée dans le chantier. Elle est membre du comité de pilotage et participe aux trois groupes de travail : « *gestion et harmonisation des données des adhérents* », « *nouveaux portails* » et « *formation* ». Le chantier se poursuit en 2017.

## Remerciements



L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais, fondée en 1948, a su évoluer et rester au plus près des préoccupations de ses adhérents. En 2016, elle est, ce qu'elle est, en grande partie grâce à Bruno Delaval qui a, tout au long de sa carrière au sein du réseau [d'octobre 1977 à décembre 2016], été un visionnaire et reste une figure incontournable du monde de la solidarité. Ainsi, à côté de quatre Présidents, chaque fois que nécessaire, il a su faire prendre à l'Uriopss les virages indispensables pour qu'elle reste indépendante, se développe aussi bien d'un point de vue économique que territorial et humain. Il a donné de sa personne et continue à le faire en ayant accepté un mandat de l'Uriopss pour siéger à la CRSA. Un grand merci.

## Un nouveau Directeur

La nomination à la direction d'Ahmed Hegazy s'inscrit dans la volonté des instances de l'Uriopss de soutenir l'action des associations dans la double dimension de leur mission : renforcer le soutien de la qualité de vie, du devenir, de la place et de l'émancipation des personnes fragiles, et préserver, valoriser la place et le sens de l'action associative dans le débat public.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille et titulaire d'un master 2, sa carrière au sein du Cabinet Altédia, de l'association Lille Place Tertiaire et de la société DCP, lui a permis de travailler sur des problématiques à forts enjeux socio-économiques. Président de la SMENO et d'emeVia, fédération nationale des mutuelles étudiantes régionales, il est très engagé et attentif aux sujets touchant à la place de la jeunesse, à la santé publique, à l'insertion socio-professionnelle... ●



# LE RAPPORT FINANCIER

Par Jean-Marc Carton, Trésorier et Véronique Charlet, comptable de l'Uriopss

v.charlet@uriopss-npdc.asso.fr

## L'Uriopss en bonne santé financière

En 2016, année de transition au niveau de sa direction, l'Uriopss a particulièrement été attentive à sa gestion et à la maîtrise de ses charges.

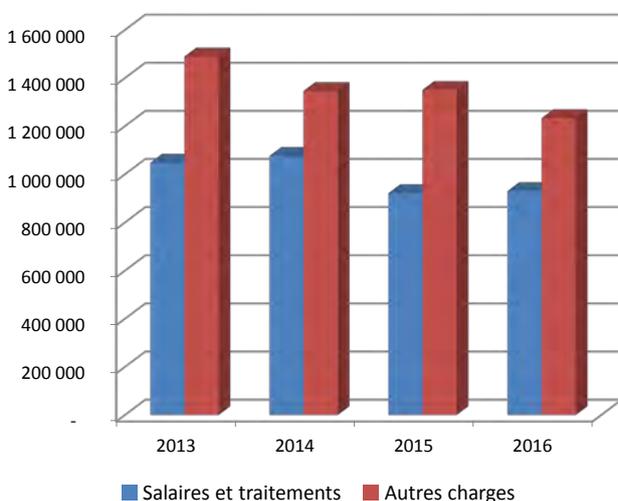
## Du côté des charges

Le total des charges baisse de 7,07% par rapport à 2015 et s'élève à 2 174 537 € en 2016.

### Focus sur la gestion du personnel

Au 31 décembre 2016, l'effectif est de 28 salariés correspondant à 26,43 ETP moyen annuel. La masse salariale [salaires bruts] pour l'Uriopss est passée à 912 967 € contre 911 834 € en 2015. Des variations qui s'expliquent par une valeur du point inchangée en 2016, un effet GVT à hauteur de 13 334 €, des absences pour maladie et congé maternité, l'accueil de quatre stagiaires et d'un service civique... En 2016, l'effort continu d'accompagnement et de formation des équipes s'est poursuivi et l'implication de toute l'équipe a abouti à un résultat de l'exercice positif qui a permis de dégager une prime d'intéressement de 44 000 €.

### Répartition des charges



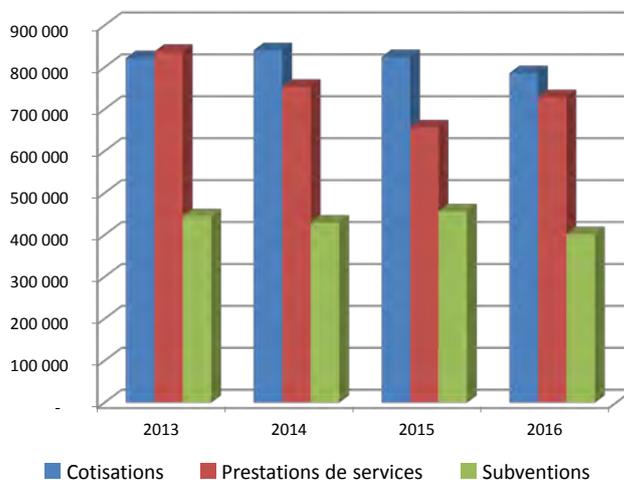
## Du côté des recettes et des produits

En 2016, le total des produits a baissé de 2,69 % et s'élève à 2 294 994 €.

### Focus sur le Club des partenaires

Les produits perçus dans le cadre du Club des partenaires sont passés à 48 800 € contre 45 800 € en 2015, 35 300 € en 2014 et 34 800 € en 2013. Il faut noter l'entrée de trois nouveaux partenaires en 2016 et l'arrêt de deux partenariats.

### Répartition des produits



## Analyse bilantielle

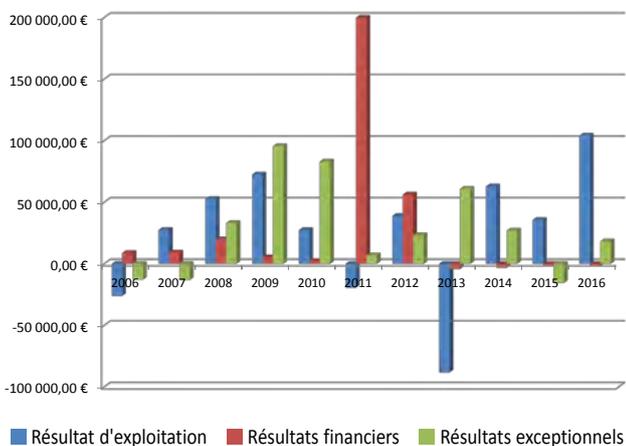
En 2016, les principaux événements qui ressortent de l'analyse bilantielle sont l'achat d'un véhicule de service en 2016, la stabilité des fonds propres, une diminution des provisions en raison d'une reprise sur travaux CCG et d'une diminution de la provision pour départ en retraite.



## Résultat de l'exercice

Le bon résultat de l'exercice permet de reconstituer l'enveloppe pour des actions de formation en direction du personnel, de créer un « fonds de développement et d'expérimentation » comprenant la réserve « *fonds interassociatifs de territoire et situations de crise* » et deux nouvelles réserves pour 2017 fléchées pour « *l'accompagnement de l'innovation* » et « *l'observation sociale et recherche* », et de constituer une réserve en vue de la fusion avec l'Uriopss Picardie qui sera effective en juin 2018 [Cf résolutions en page 48].

### La composition du résultat



## Evolutions possibles pour 2017

En 2017, l'Uriopss continue à investir avec :

- le renouvellement d'une partie du parc informatique,
- le lancement au troisième trimestre des travaux de réhabilitation et d'isolation des façades,
- la formation de ses équipes,
- le développement de l'offre de service.

Dans un contexte budgétaire difficile, le défi majeur reste de poursuivre la consolidation des cotisations qui s'élevaient en 2016 à 785 817 € contre 824 390 € en 2015.

### BIENVENUE À ...

- AAAD, Association Alzheimer Accompagnement à Domicile
- AEP, Association Emploi à Domicile
- APAJH, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
- APEI de Valenciennes
- Association Jules Catoire
- CAO Flandres
- Culture et Liberté
- Différent et compétent en Nord Pas-de-Calais
- GCMS Séniors Lambersart
- Maison Perce Neige
- Voie Médiane

# UN LIVRE VERT POUR POINTER LES ENJEUX...



## POURQUOI UN LIVRE VERT ?

L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais rassemble plus de 1 100 associations, établissements et services qui sont engagés dans tous les champs du social, du médico-social et du sanitaire. Toutes ces politiques sont bousculées par les contraintes budgétaires, la reconfiguration des pouvoirs publics, les évolutions démographiques et sociales et l'évolution des besoins et attentes. Le débat existe sans aucun doute au Parlement sur les orientations législatives, dans les instances délibératives des collectivités territoriales sur les priorités, l'affectation des moyens et la mise en œuvre des politiques.

C'est l'occasion de discussions avec les porteurs de ces politiques et notamment les acteurs associatifs. Ce débat manque parfois d'ouverture et de cohérence. Nous avons souhaité y apporter notre contribution à travers ce livre vert qui rassemble nos analyses et nos propositions.

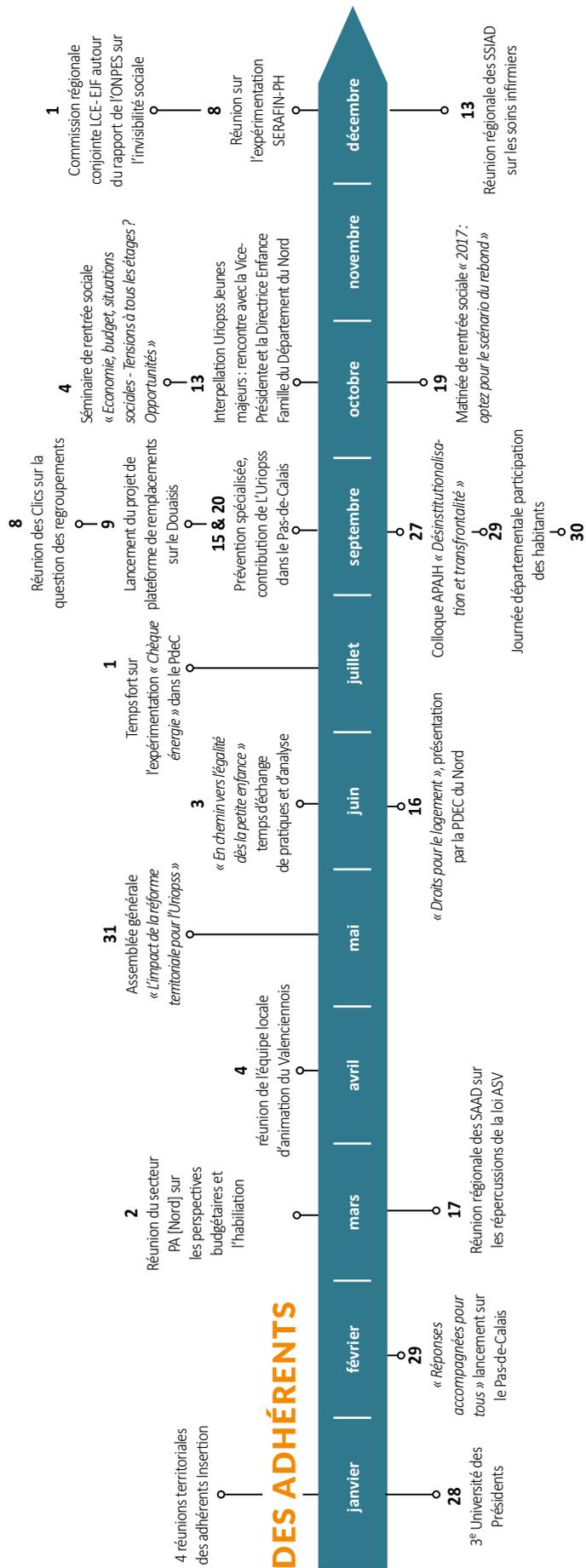
# LA VIE DE L'URIOPSS AU RYTHME...

*Une intro ?*

*Ta quam qui quis am volendus.*

*Eperupis ium ut ulloriberum ut dolut quam lam, optas et dolesto inisimpori remodic iisciasint.*

*Et harupta ernatur solo vel intoris aliquametur am eos as aut harum nonsequi ut vellat ex et quam, odipis ullabor rero vid iciendi abore omnimincia volecte nos eum reperatis alis necerchit alitasp iendellor aut laboris*





7 Rencontre des pôles autonomie du département du Nord

18 Rencontre avec le directeur général des solidarités du CD 59 sur la question des SAAD

4 Rencontre avec le Président du CD 59 sur la question des SAAD

19 Le Collectif Alerte reçu par la PDEC du Nord sur les difficultés financières des associations

5 Interpellation des élus de l'Avesnois sur l'impact des délibérations cadres du Département sur les associations

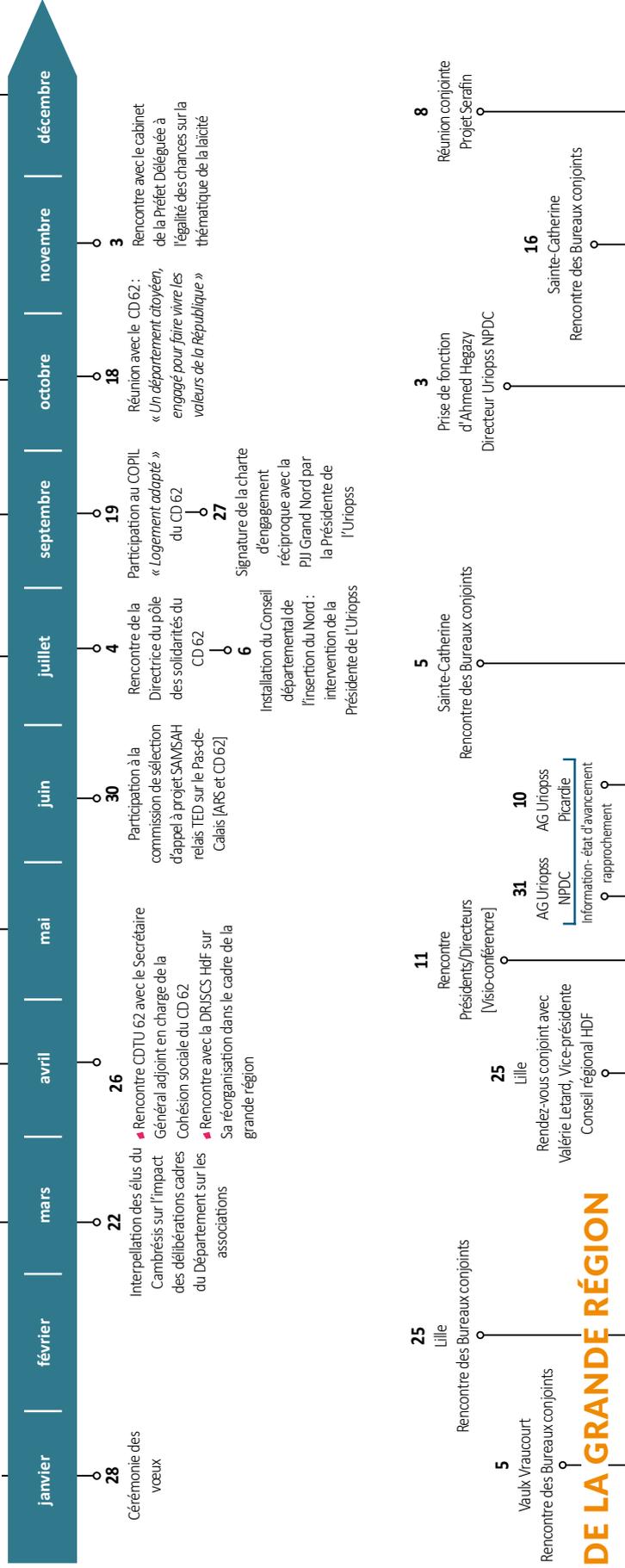
19 Séminaire des Présidents en présence de Patrick Kanmer ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

6 au 12 Rencontre des Maisons de l'Autonomie du département du Pas-de-Calais

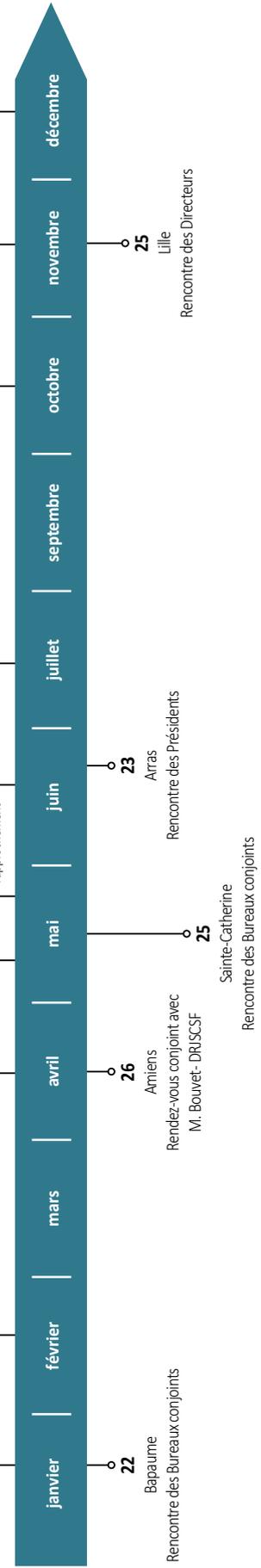
18 Rencontre avec le CD 59 - audition des services de prévention spécialisée du département sur les valeurs de la République

7 Dépôt des candidatures Uriopss au sein des Conseils Territoriaux de Santé

## DES INSTITUTIONS



## DE LA GRANDE RÉGION





# LES TERRITOIRES AU CŒUR DES ENJEUX INSTITUTIONNELS ET DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

**Antoine Delay, Isabelle Bury : chargés de mission sur le Nord**  
**Paule Avenel, Frédéric Dezoteux : chargés de mission sur le Pas-de-Calais**

a.delay@uriopss-npdc.asso.fr - i.bury@uriopss-npdc.asso.fr  
p.avenel@uriopss-npdc.asso.fr - f.dezoteux@uriopss-npdc.asso.fr

## Les actualités nationales

### **Valorisation de l'animation territoriale comme levier pour développer les solidarités sur les territoires**

L'Uriopss a organisé, les 30 et 31 mars 2016, son 32<sup>e</sup> congrès à Montpellier. Lors de cette manifestation, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a animé un atelier sur le thème « *Le développement social sur les territoires et dans les pratiques des acteurs associatifs* ». Les expériences présentées lors de ce Congrès, ont mis en exergue des processus concourant à l'émergence et à la mise en œuvre de démarches de développement social sur les territoires. C'est une dynamique de participation où une multitude d'acteurs interagissent avec pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial partagé visant un changement durable et positif de la situation des habitants, de transformation et de promotion sociale. Elle s'appuie sur un partage collectif autour du sens de l'action, de valeurs, d'objectifs et d'éléments méthodologiques. Deux axes essentiels sont à retenir des démarches valorisées :

- La dynamique partenariale mise en exergue dans le cadre des plateformes de soutien aux initiatives locales [plateforme Germinal & Fabrik à projets] s'appuie sur le pouvoir d'agir [l'empowerment] des habitants à la condition de coordonner et de dynamiser l'ensemble des ressources disponibles avec et pour les habitants sur le territoire. Le faire-ensemble, c'est une ambition partagée et choisie, afin de sortir de l'entre-soi et d'une temporalité qui n'est pas celle du court terme. Elle s'adresse à l'ensemble des habitants d'un territoire, afin de les rendre auteurs de leurs projets.

- L'ancrage territorial pour un partenariat de proximité, au travers des équipes locales d'animation de l'Uriopss, démontre l'intérêt de partager des diagnostics de territoire et de promouvoir le pilotage coopératif, afin d'impulser des dynamiques locales et intersectorielles entre les établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, et ce en faveur des populations fragilisées.

## Les actualités régionales

### **La délimitation de la région Hauts-de-France**

La loi du 16 janvier 2015 fait passer de 22 à 13 le nombre de régions Françaises et crée, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la région Hauts-de-France. Le 4 janvier 2016, Xavier Bertrand est élu Président du Conseil Régional de la Région Hauts-de-France.

Afin de s'adapter à ce nouveau découpage régional, les administrations, telles que l'ARS ou la DRJSCS, sont également amenées à se réorganiser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Du côté de l'ARS, Monique Ricomes succède à Jean-Yves Grall à la direction générale le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Pour l'Uriopss, ce nouveau découpage régional ouvre une phase de rapprochement avec l'Uriopss Picardie. Les travaux de rapprochement s'étaleront sur les années 2016 et 2017.

### **La conférence régionale des territoires**

Le 5 septembre 2016, l'Uriopss a organisé son annuelle conférence régionale des territoires. Il a été rappelé les fonctions de l'Uriopss dans les territoires en termes d'interpellation, de contribution et de promotion d'actions collectives. L'objectif de cette



conférence régionale était de préciser plusieurs axes de travail pour l'année 2016/2017, à savoir :

- Rendre visible le travail d'observation sociale des adhérents [fonction interpellation et contribution]
- Participer au développement des associations en impulsant des projets collectifs et inter sectoriels
- Réajuster l'organisation territoriale de l'Uriopss au regard du redécoupage institutionnel des territoires.
- Revoir la charte d'engagement du correspondant territorial et de leur mandat

Sur les deux derniers points, le Bureau de l'Uriopss s'interrogera, en lien avec l'équipe et les correspondants territoriaux, sur le découpage territorial de l'Uriopss le plus pertinent pour s'adapter aux enjeux de la nouvelle région.

## Les actualités des comités départementaux et territoriaux de l'Uriopss [CDTU]

Les CDTU permettent de proposer des positionnements au Conseil d'Administration et aux Commissions régionales des différents secteurs, d'alimenter les territoires, et d'interpeller les partenaires publics.

### Dans le département du Nord

Cette année, le CDTU 59 s'est réuni à six reprises et a notamment été animé autour :

- **De la construction d'une analyse relative aux impacts des délibérations cadres du 17 décembre 2015**

Les délibérations cadres votées le 17 décembre 2015 par le département du Nord ont constitué une nouvelle donne pour les associations avec des orientations budgétaires contraignantes.

L'Uriopss a interpellé le Président du Département du Nord à de nombreuses reprises sur les conséquences de ces délibérations sur les associations, les personnes accompagnées et les professionnels. Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss, Régis Theys, Président du CDTU 59 et Bruno Delaval, Directeur de l'Uriopss ont pour cela rencontré Jean-René Lecerc les 26 janvier 2016 et le 4 mars 2016.

De janvier à juillet 2016, le CDTU 59 s'est saisi de cette préoccupation pour approfondir l'analyse de l'Uriopss sur ce sujet à l'échelon territorial. Il a ainsi été demandé à chaque ELA d'identifier les problématiques rencontrées et leur volonté d'interpellation des élus locaux. Au total, quarante-six réponses au questionnaire spécialement élaboré ont été enregistrées et analysées lors du

CDTU 59 du 4 juillet 2016. Ces travaux ont permis d'alimenter le débat politique porté par l'Uriopss pour défendre les intérêts des associations et des personnes fragiles qu'elles accompagnent.

Au travers ses différentes contributions, l'Uriopss a affiché sa volonté de ne pas rompre le lien du dialogue avec le Département du Nord.

- **D'une meilleure connaissance des orientations du département du Nord sur sa politique autonomie**

La délibération cadre du 17 décembre 2015 relative à la politique départementale à l'autonomie soulignait la mise en place dans chacun des huit territoires du département du Nord du « printemps de l'autonomie » dans le cadre de son axe « Promouvoir le lien social et le vivre ensemble ». Ces réunions ont eu lieu au premier trimestre 2016. Les Correspondants Territoriaux et les animateurs territoriaux se sont mobilisés pour assister à chacun de ces temps. Ces derniers visaient à présenter les orientations du Département du Nord sur sa politique autonomie et à illustrer par des initiatives locales. Dans ce cadre, la promotion de l'habitat adapté et de l'innovation dans les modalités d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ont largement été valorisés.

- **D'un suivi de l'évolution des compétences de la Métropole Européenne de Lille**

Conformément à la loi NOTRe, la MEL [Métropole Européenne de Lille] a sélectionné trois groupes de compétences parmi ceux portés par le Département du Nord qu'elle a communiqué fin juin 2016. Il s'agit du FSL [Fond de Solidarité pour le Logement], du FDAJ [Fond Départemental d'Aide aux Jeunes] et du tourisme.

L'intégration du FSL permet à la MEL de réunir en son sein les aides à la pierre et les aides à la personne pour permettre aux personnes fragiles un accès et un maintien dans un logement. L'intégration du FDAJ positionne la MEL sur une compétence jeunesse qu'elle n'avait pas jusqu'alors.

### Focus sur...

#### Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services aux Publics

L'article 98 de la loi NOTRe stipule que dans chaque département un SDAASP [Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services aux Publics] doit être conjointement élaboré par l'Etat et le Département. Dans ce cadre, l'accessibilité est abordée sous forme pluridimensionnelle et s'articule autour de dix familles de services [numérique, action sociale, santé, mobilité, revitalisation commerciale, emploi, éducation, sport, culture, accès aux droits]. Sur le Nord, le Département et l'Etat ont choisi de réaliser en octobre 2016, sept réu-



nions dans les territoires pour approfondir, avec les acteurs de terrain, les thématiques repérées comme prioritaires suite à l'envoi d'un questionnaire. Le CDTU 59 souligne que peu d'associations y étaient présentes et que les têtes de réseaux telles que l'Uriopss ont été prévenues tardivement pour mobiliser les adhérents.

Plus largement, le SDAASP fait partie de l'une des mesures du Plan pauvreté. Le Comité de Pilotage de ce plan, réuni le 19 octobre 2016, a questionné la place des associations dans la mise en œuvre globale du Plan Pauvreté et donc de la contribution qu'elles pouvaient y apporter en termes d'actions et d'observation des besoins.

Le SDAASP devrait être finalisé pour le 31 décembre 2017. Sa mise en œuvre à vocation à s'inscrire dans le temps [6 ans].

### **La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans**

La loi d'adaptation de la société au vieillissement du 29 décembre 2016 et son décret du 26 février 2016 impulsent le lancement d'une politique départementale de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans, une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie a été créée dans chaque Département. Le Département du Nord a sollicité l'Uriopss pour réaliser un état des lieux des initiatives déployées par ses adhérents à ce sujet. Cet état des lieux s'est appuyé sur la dynamique territoriale de l'Uriopss par l'intermédiaire d'ELA spécifiquement consacrées à cette thématique. Cet état des lieux et son analyse territoriale et départementale ont été remontés au Département début novembre [fiche 90456].

### **Les appels à projets Politique de la ville**

Le département du Nord dénombre douze territoires qualifiés de prioritaires dans le cadre de la politique de la ville. Chacun de ces territoires a signé un contrat de ville et a communiqué au cours de l'été 2016 leur appel à projet afin de réaliser un programme d'actions pour 2017. Deux fiches d'information ont pour cela été réalisées pour faciliter la compréhension et l'information des adhérents [fiches 87476 et 87479].

### **Dans le département du Pas-de-Calais**

Le renforcement de l'équipe sur le Pas-de-Calais avec la création de l'antenne du Littoral a permis de renforcer les projets de développement sur les territoires, et à conforter la cohérence de l'organisation territoriale.

Au début du second semestre, la Présidente, Annette Glowacki, au nom des instances de l'Uriopss, a validé la candidature de Rodrigue

Cœugnet, Directeur du Groupe AGD, à la présidence du CDTU du Pas-de-Calais. En qualité de Président du CDTU62, il siègera au CA et bureau de l'Uriopss.

Cette année, le CDTU62 s'est réuni à cinq reprises et a contribué :

- **A l'écriture, le suivi, l'évaluation des politiques publiques.** De nombreux enjeux sectoriels et transversaux ont été abordés en lien avec l'activité importante des pouvoirs publics au niveau départemental : les nouvelles réorganisations au sein de l'ARS, les Conseils territoriaux de l'ARS, les GHT, Réponses accompagnées pour tous, le CDESS et les ateliers déclinés, le Programme du Département, le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, le Pacte des solidarités et du développement sociale, le suivi du PDALHPD, la refonte de la stratégie SAAD dans le secteur de l'autonomie, la reprise de l'épargne...
- **Au suivi et à la valorisation des actions** sur les territoires [cf. partie animation territoriale].

Ces contributions se sont appuyées sur les travaux engagés autour :

#### • **Du Pacte des Solidarités et du développement social**

Le Département a validé la poursuite des travaux du Pacte par délibération de l'Assemblée départementale du 26 septembre 2016. Le CDTU62 a souhaité poursuivre les travaux engagés en 2015 [cf. contribution : courant d'année 2015, l'Uriopss dans le cadre de son animation territoriale, avait engagé un travail avec ses adhérents afin d'élaborer une contribution associative au Pacte des Solidarités] en y apportant des contributions par secteurs qui seront finalisées en 2017.

#### • **De la reprise d'épargne des associations**

Le 18 avril 2016, un temps spécifique a été organisé avec les adhérents pour aborder leurs difficultés financières et la question du prélèvement de leur épargne. L'actualité économique et financière a bousculé les associations [mobilisation partielle de l'épargne disponible pour certaines associations, demande des DADS, PV des CA, audit renforcé...]. Des notes spécifiques ont été réalisées sur ce sujet [fiches 86676 et 86675].

#### • **De la cohésion sociale dans les territoires politique de la ville**

Lors du CDTU du 26 avril, Xavier Czerwinski, Secrétaire Général adjoint en charge de la Cohésion sociale à la Préfecture du Pas-de-Calais, est intervenu autour des sujets liés à la Politique de Cohésion sociale au niveau départemental et local, à la politique de la Ville et sa déclinaison opérationnelle : les Contrats de ville [axe prévention santé, culture...], les réformes institutionnelles sur le



secteur de l'Insertion [garantie jeune, conférences intercommunales du logement CIL, numéro vert, chèque énergie, commissions de coordination des actions de prévention des expulsions CCAPEX...], la Loi NOTRe et l'impact sur les EPCI [compétences des EPCI, fusions...].

#### • Du modèle économique des SAAD et de l'insertion

Le débat engagé par le Département sur le modèle économique des SAAD et de l'insertion a pris une nouvelle forme. Les associations sont sensibles à leur gouvernance et à la façon dont elles sont perçues. [fiche 86677 : « Associations en difficultés dans le Pas-de-Calais- Histoire de SAAD »].

### Focus sur...

#### Rencontre du 4 juillet 2016 avec la Directrice du pôle des solidarités du CD62, Maryline Vinclaire

Lors de cette première rencontre avec Maryline Vinclaire, l'Uriopss a réaffirmé le rôle de têtes de réseau. Ils leur transmettent leurs interrogations et les observations des associations. Aujourd'hui, il est important, de co-construire dans la confiance, de soutenir un dialogue fort avec les acteurs associatifs, de faire perdurer le partenariat avec le Département. Cela passe par la clarification d'échanges entre les parties, d'informations, de consultations, et de construction collective. D'où l'importance de définir ensemble des « règles du jeu » précises, et d'évaluer collectivement les dispositifs et leurs impacts sur les populations accompagnées [exemple de la restructuration de l'offre enfance]. Dans ce sens, a été convenu d'organiser deux fois par an des rencontres Uriopss/Conseil Départemental pour aborder et anticiper les préoccupations du monde associatif et l'évolution/les enjeux des secteurs.

#### La journée départementale participation des habitants du 29 septembre 2016

L'Uriopss et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais ont organisé une rencontre départementale sur le thème « La participation des habitants des concepts et des pratiques », afin de mettre en dynamique les acteurs du département autour de ce thème. Cette rencontre avait pour ambition de sensibiliser, d'échanger et de débattre ensemble [habitants, élus, bénévoles et salariés d'associations, techniciens d'institutions et des collectivités] sur le thème de la participation habitants. Cent cinquante participants étaient réunis le 29 septembre 2016 sur Arras.

#### La Conférence débat

Le 30 septembre 2016, l'Uriopss organisait, avec le soutien du Département du Pas-de-Calais et en

présence de Jean Bastide [Fondateur de France Bénévolat et ancien président de la commission associative de l'Uniopss], une conférence intitulée « Bénévolat et engagement associatif : des solidarités au cœur des territoires ». Riche d'apports et d'échanges, cette manifestation a permis de prendre le temps de parler du bénévolat dans nos associations, travail de l'ombre pas toujours reconnu et valorisé à sa juste valeur. Repères historiques, politiques, chiffres clés, témoignages, préoccupations mais aussi bonnes pratiques ont pu être discutés. La retranscription de cette demi-journée a servi de contribution aux nombreuses réflexions en cours sur l'engagement [LMA, ORVA, Uriopss...] ainsi qu'à la préparation du futur Pacte des Solidarités porté par le Département du Pas-de-Calais. [Restitution complète fiche 90513].

## L'activité sur les territoires

### Département du Nord

**Sur Lille/Roubaix-Tourcoing** : un travail collectif sur ces deux territoires a été engagé à partir du 19 décembre 2016 autour de l'accès à l'autonomie des jeunes de l'ASE. Cette dynamique croise les acteurs de l'enfance/jeunesse/famille avec ceux du handicap et de l'insertion. Ce travail vise à faire d'une part un travail d'observation sociale du territoire sur l'accès à l'autonomie des jeunes majeurs et d'autre part à identifier la manière dont les professionnels s'organisent localement pour répondre à leurs besoins d'accompagnement.

**Sur le Cambrésis** : l'Uriopss a été interpellée par ses adhérents à la suite de la parution des délibérations cadre de fin 2015 qui ont fortement impacté le secteur. Dans ce nouveau cadre donné, les adhérents du Cambrésis ont manifesté, dès janvier 2016, leur forte préoccupation relative à l'accompagnement des personnes. Ils ont souhaité recueillir des données qualitatives et quantitatives quant à l'impact qu'auront ces délibérations sur les accueils et accompagnements. Un questionnaire en ligne a pour cela été réalisé afin d'illustrer les risques de ruptures d'accompagnements, de perte de qualité dans l'accueil et l'orientation des publics. Les adhérents de l'ELA ont souhaité que l'Uriopss poursuive ce travail de recueil d'information par l'organisation d'une rencontre avec les élus locaux [présidents des EPCI, conseillers Départementaux...] pour leur présenter les impacts concrets que les délibérations ont entraîné sur leur territoire sur chaque champ de l'action sociale. La fiche 86696 reprend les échanges de cette rencontre. Cette initiative a



été présentée au CDTU du 19 mai 2016 et étendue par la suite à tous les territoires du département du Nord.

**Sur le Douaisis :** depuis plusieurs années, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais s'est préoccupée des difficultés relatives au marché de l'emploi, notamment dans le recrutement et le remplacement de certaines catégories professionnelles, rencontrées par les associations du Douaisis notamment sur les métiers de l'aide à domicile. Ces constats ont été renforcés par les résultats de l'enquête de l'Uriopss sur les conséquences des délibérations budgétaires du Conseil Départemental du Nord. Suite à la sollicitation d'un adhérent souhaitant développer son projet dans le cadre d'un appel à projets FSE, l'Uriopss a pu vérifier auprès de ses adhérents l'intérêt d'une approche, d'une organisation collective pour répondre à ces problématiques. L'Uriopss a donc proposé de déployer un projet dans une démarche de partenariat inter-associatif sur le territoire du Douaisis. L'objectif étant de mettre en place un groupement d'employeurs support à la mise en place d'une plateforme de remplacement permettant de répondre aux besoins des établissements et services dans la gestion des absences perlées et imprévues des salariés. Les « branches » de métiers retenues sont : l'hôtellerie, l'entretien de locaux et l'aide à la personne.

### **Département du Pas-de-Calais**

**Sur l'Arrageois :** deux rencontres en 2016 ont permis de faire émerger des besoins et d'organiser des réponses :

- L'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques : quelles réponses sur l'Arrageois ? Sur le territoire, des travaux ont été engagés sur ce sujet dans le cadre du Contrat local de santé de l'Arrageois. Les membres de l'équipe locale d'animation ont rencontré la CUA afin de renforcer la représentation du secteur associatif dans ces travaux.
- L'accès aux droits : fin du premier semestre, des rencontres avec les partenaires institutionnels, des permanents et bénévoles des associations ont été organisées sur l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, le surendettement, le logement, le RSA. Ces rencontres permettent d'évaluer l'impact des politiques publiques sur les populations et d'organiser le maillage entre les acteurs pour mieux accompagner les ménages.

**Sur l'Artois :** la rencontre de l'équipe locale d'animation a permis d'alerter l'instance politique Uriopss et les secteurs sur deux sujets : les TISF et l'aide à domicile, sujets repris dans le cadre de la Contribution associative au Pacte des Solidarités.

**Sur Hénin/Carvin et Lens/Liévin :** un groupe de travail spécifique autour du décrochage scolaire a émané de la Fabrik à projets à partir des besoins identifiés sur ce sujet sur les territoires de Lens/Liévin, Hénin/Carvin.

Trois rencontres animées par l'Uriopss se sont déroulées au cours du second semestre 2016, une petite centaine d'acteurs présents, leurs besoins : développer le travail en réseau en renforçant le maillage entre les partenaires autour du jeune décrocheur pour repérer le plus en amont ces situations et accompagner collectivement. L'Uriopss animera un Comité restreint composé des Clubs de prévention de Harnes et Oignies, du Fil d'Ariane, du Conseil Parental, du PRE du CCAS de Carvin, de la CAF, de la MDS de Lens, de l'Education Nationale, son rôle : organiser un temps fort en 2017 afin de renforcer le partenariat entre les différentes institutions, le monde associatif, et d'ouvrir la porte à de nouvelles alliances.

**Sur Lens/Liévin :** l'Uriopss anime chaque dernier vendredi de chaque mois, la Fabrik à projets, Plateforme de soutien aux initiatives locales. dix rencontres se sont déroulées en 2016. L'idée : rassembler les porteurs de projets, les acteurs sociaux du territoire, pour faire aboutir des projets en croisant les compétences de chacun, et faire émerger des projets de développement social.

### **Concernant les équipes locales d'animation sur le littoral du Pas-de-Calais**

Le travail collectif, entre les adhérents, s'est amplifié sur les territoires du littoral en 2016 [Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Montreuillois-Ternois et en inter-territoires]. Les dynamiques ont été à géométrie variable, mais le point d'ancrage principal aux ELA du littoral a reposé sur le partage d'informations sectorielles et transversales entre les associations adhérentes. Parallèlement, les adhérents ont souhaité initier et retisser des liens avec les différentes MDS, et ce dans un double objectif : partager des informations et renforcer les partenariats. Les ELA ont axé leurs échanges sur différents points, on peut notamment citer : le dispositif réponse accompagnée pour tous, les conventions collectives, les orientations de la loi ASV, l'aide aux aidants, les problématiques d'addiction, l'identification d'enjeux territoriaux, la valorisation d'actions associatives...

**La santé mentale :** en prévision du rapprochement des MDS du Ternois et du Montreuillois, et en réponse aux besoins des adhérents de ces deux territoires de mieux se connaître, cette thématique de la Santé mentale sera travaillée au niveau de l'inter-territoire du Montreuillois/Ternois.



## Les perspectives 2017

### Dimension régionale

Pour 2017, les dynamiques territoriales seront accentuées par les chargé[e]s de missions, en lien étroit avec les correspondants territoriaux qui sont les fers de lance de la stratégie territoriale, élaborée par les adhérents et les instances de l'URIOPSS. Concrètement, l'animation territoriale s'effectuera à 3 niveaux : sur les bassins de vie [MDS, DTPAS], en inter-territoires [Littoral, Artois...] et à l'échelle départementale. Il s'agira de concrétiser les axes de travail définis lors de la conférence régionale des territoires en développant les approches intersectorielles pour répondre aux enjeux populationnels. Pour ce faire, il s'agira d'appuyer l'approche territoriale par de l'observation sociale pour s'ancrer dans la réalité, par des projets territoriaux pour aider concrètement les adhérents, et par une représentation auprès des acteurs institutionnels et des partenaires.

Par ailleurs, miser sur quelques projets phares à fort enjeu pour l'Uriopss et ses adhérents permettra de valoriser l'intérêt de ce travail de proximité.

Cette structuration des interventions s'inscrit dans une double stratégie : proximité et transversalité pour une efficacité accrue de nos actions. Ces dernières s'appuieront sur des axes stratégiques forts : l'affirmation du rôle pivot des associations dans le maintien et le développement des solidarités, l'appui aux adhérents dans le cadre de leurs projets, la mise en œuvre de journées d'étude qui s'inscriront dans des logiques de décloisonnement des acteurs et d'enrichissement des pratiques associatives, ainsi que l'accompagnement et l'animation de démarches de développement social sur les territoires avec et pour les acteurs.

Dans le cadre de la politique de la ville, l'Uriopss a entamé fin 2016 un travail avec Le Mouvement Associatif et La Ligue de l'Enseignement pour envisager les possibilités d'intervention auprès des Conseils Citoyens. L'enjeu serait d'aider les membres de ces conseils, par un accompagnement adapté, à assurer les missions qui leur sont confiées dans une dynamique participative. De plus, dans le cadre des appels à projets de la politique de la ville, l'Uriopss cherchera à se mettre davantage en lien avec les EPCI afin d'anticiper la sortie des appels à projets et ainsi être en mesure d'améliorer l'animation des adhérents sur ce sujet dans les territoires. Par ailleurs, l'équipe de l'Uriopss souhaite pour 2017 se rapprocher des territoires pour travailler avec les acteurs locaux sur la manière dont les professionnels prennent en compte, dans leurs missions et leurs organisations, l'aidant de la personne accompagnée.

### Département du Nord

En 2017, le Département du Nord entrera dans une phase de révision de ses schémas d'action sociale. Une phase de concertation avec les partenaires institutionnels sera organisée sur le premier semestre 2017. En début d'année, le CDTU 59 se positionnera sur la manière d'articuler les contributions sectorielles avec l'échelon territorial.

Dans les territoires où la dynamique impulsée en 2016 par l'Uriopss autour des actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans a reçu un vif intérêt des adhérents, ce travail sera poursuivi en cherchant à impliquer de nouveaux acteurs tels que les associations accompagnant des personnes handicapées vieillissantes... Par ailleurs, les projets engagés sur les territoires qui nécessitent un portage sur plusieurs années [exemples : travaux autour de l'accès à l'autonomie des jeunes de l'ASE sur la MEL ou du groupement d'employeurs sur le Douaisis] seront poursuivis en 2017.

### Département du Pas-de-Calais

Suite à la refondation engagée en 2015 et aux actions développées en 2016, le CDTU 62 et l'animation territoriale vont rentrer dans une phase de renforcement des dynamiques impulsées.

Tout d'abord, il s'agira de consolider l'instance politique en réactivant la Commission restreinte du CDTU, en y intégrant les représentants de l'Uriopss qui siègent au Conseil territorial de santé de l'ARS [CTS].

En 2017, l'objectif sera de poursuivre les dynamiques engagées, notamment sur la valorisation du secteur associatif, l'approfondissement de thématiques [la souffrance psychique, l'aide aux aidants, l'impact de la loi ASV sur les établissements et services...], l'appui à des initiatives de développement social, le partenariat avec les MDS notamment au regard du Pacte des Solidarités et à la déclinaison d'orientations spécifiques sur les territoires, le maillage avec des CLS... La contribution de l'Uriopss au Pacte des Solidarités permettra de faire un premier point d'étape à ces différents chantiers ●



# SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

Céline Filippi, responsable du secteur et Antoine Delay, chargé de mission

c.filippi@uriopss-npdc.asso.fr - a.delay@uriopss-npdc.asso.fr

## Les actualités nationales

Au niveau national, l'année 2016 a été marquée par la publication des premiers décrets d'application de la loi *Adaptation de la Société au Vieillessement*, notamment ceux concernant les services à domicile.

2016 a donc été une année très riche en termes de réformes, impliquant une forte activité de nos adhérents afin de se mettre en conformité avec les nouvelles réglementations. Sans surprise, cette forte activité réglementaire a impliqué le décalage d'un certain nombre de chantiers ou réflexions attendues sur 2016, comme celui de la réforme de la tarification des EHPAD, dont les textes n'ont été publiés qu'en toute fin d'année 2016.

Sur 2016, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a, par ailleurs, participé aux commissions autonomie [par l'intermédiaire de Gilles Atmeare ou de moi-même] ainsi qu'aux groupes de concertation établissements et services pour personnes âgées, animés par l'Uriopss, notamment aux rencontres du :

- 20 janvier, 11 mai et 6 septembre pour le groupe de concertation Personnes âgées,
- 26 janvier pour la commission autonomie.

A côté de l'impact de la loi ASV, ont été abordés lors de ces rencontres la question de l'habilitation aide sociale dans les EHPAD, le PLFSS, les groupes de travail ministériels, le suivi du Plan Maladies Neurodégénératives...

## Les actualités régionales et départementales

Les actualités régionales et départementales ont, en grande partie, été liées à la mise en œuvre des mesures issues de la loi ASV et à la redéfinition des politiques locales qui en découle, que ce soit, concernant l'expérimentation SPASAD, l'aide à domicile, les politiques de prévention de la perte d'autonomie, le basculement des logements-foyers vers des résidences autonomie...

## L'animation du secteur Personnes âgées de l'Uriopss

L'animation du secteur Personnes âgées a reposé sur les réunions des CODURESPA Nord et Pas-de-Calais mais également sur des réunions spécifiques organisées en fonction de l'actualité, des problématiques et attentes des adhérents mais aussi en vue d'interpeller les financeurs ou d'alimenter les groupes de travail Conseil Départemental - ARS :

- réunion des SSIAD, le 15 janvier et le 13 décembre 2016,
- réunion sur l'accueil séquentiel, le 1<sup>er</sup> mars 2016,
- Réunion des EHPAD/EHPA[D], le 2 mars et le 22 avril 2016,
- réunion des SAAD, le 17 mars et le 16 novembre 2016,
- CODURESPA 59, le 12 septembre 2016,
- CODURESPA 62, le 22 septembre 2016.

L'ordre du jour de ces rencontres a ainsi permis d'échanger autour :

- du recueil commenté des normes et des recommandations applicables aux SSIAD,
- du cahier des charges SPASAD,
- de la mise en œuvre de la loi ASV, au fur et à mesure de la publication des textes d'application et des échéances,
- de la question de l'habilitation aide sociale dans les EHPAD, le département du Nord ayant mené une campagne d'incitation des EHPAD habilités à se déshabiliter partiellement ; cette campagne a donné lieu à une note d'interpellation de l'Uriopss sur les conséquences d'une déshabilitation, pour les établissements et pour les usagers,
- des perspectives relatives au déploiement de l'accueil séquentiel sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais,
- de l'anticipation de la réforme de la tarification des EHPA/EHPAD avec la mise en place des CPOM et de l'EPRD,
- de l'avancée de l'expérimentation CARSAT autour des paniers de service,
- de faire un retour des comités de suivi/pilotage relatifs à l'aide à domicile et des réformes départementales envisagées pour ce secteur,



- de faire un point sur les commissions des pénalités financières de la CPAM, dans lesquelles l'Uriopss siège ; ce retour ayant été lié à un échange autour des dotations soins SSIAD,
- de présenter un certain nombre de dispositifs ou d'actions portés par des adhérents ou des partenaires tels que le réseau Vieillesse Plurielles, l'association « avec nos proches »...

Sur un certain nombre de sujets, nous avons également été amenés à rédiger des notes et courriers d'interpellation qui ont été relayés aux adhérents via le site internet Uriopss et/ou par mail. Ainsi, le nombre de fiches créées en 2016, sur le secteur Personnes âgées s'élève à 50.

Par ailleurs, nous avons poursuivi la réflexion régionale relative aux aidants avec l'organisation d'un groupe de travail en février 2016 qui a permis de dresser une synthèse globale de la démarche amorcée en septembre 2014. Les groupes de travail qui se sont réunis entre décembre 2014 et février 2016, nous ont ainsi permis de :

- faire le point sur les besoins et les attentes des proches aidants mais aussi des professionnels,
- identifier les difficultés, les freins mais aussi les leviers, rendant possible une meilleure articulation entre aidants/aidés/professionnels,
- confronter notre vision et notre analyse avec celle des aidants par le biais d'une enquête,
- lister un certain nombre d'initiatives permettant de répondre aux besoins et attentes mais aussi une meilleure articulation entre aidants/aidés/professionnels,
- identifier de nouveaux enjeux en lien avec la thématique des proches-aidants.

Ce travail nous amène maintenant à interpellier les ELA sur les dynamiques locales mises en place autour des aidants et sur les besoins des territoires. A partir des retours qui seront faits, l'Uriopss pourra préciser les pistes d'actions qui seront privilégiées.

### Focus sur...

Par ailleurs, dans le cadre de la convention nous liant avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, et plus spécifiquement dans le cadre des actions développées à destination des aidants, Gilles Atmeare et moi-même avons rencontré l'ensemble des Maisons de l'Autonomie du Pas-de-Calais :

- MA de Montreuil, le 6 juillet,
- MA d'Arras, le 7 juillet,
- MA de Hénin, le 8 juillet,
- MA de Béthune, le 8 juillet,
- MA de Calais, le 12 juillet,
- MA de St Omer, le 12 juillet,
- MA de Boulogne, le 12 juillet.

L'intérêt de ces rencontres était, pour nous, double, puisqu'elles nous ont permis de faire un état des lieux

du déploiement des Maisons de l'Autonomie, sur le département, mais également de prendre connaissance des spécificités de fonctionnement de chacune des MA, des actions développées dans le cadre de l'aide aux aidants et, enfin, de mesurer quelles pourraient être les articulations entre l'Uriopss et les MA autour de la question des aidants.

### Les services d'aide et d'accompagnement à domicile

Au vu des enjeux sur le domicile, de nombreuses réunions et temps de travail ont porté sur ce secteur, que ce soit sur le Nord, sur le Pas-de-Calais ou au niveau régional. En effet, que ce soit du fait des mesures de la loi ASV, ou de la refonte des politiques départementales ne découlant pas entièrement des évolutions réglementaires, le secteur est amené à évoluer en profondeur.

Si le département du Pas-de-Calais s'est positionné en faveur d'un soutien appuyé en faveur des services ex-autorisés et tarifés, tout en réfléchissant à l'intégration des services ex-agrérés, les orientations du département du Nord sont sensiblement différentes : 2016 a été marquée par de nombreuses alertes de SAAD adhérents mis en difficulté par les retards de paiement du département. Cette problématique nous a amenés à intervenir à plusieurs reprises auprès du département, notamment lors du rendez-vous avec Jean-Pierre Lemoine, le 18 janvier 2016. Nous avons, en parallèle, engagé un travail de réflexion avec les adhérents sur les possibilités de refacturation du différentiel entre le tarif accordé et le coût de revient... sans suite. Le vote de la délibération relative à la mise en œuvre de la stratégie départementale, datée du 12 décembre 2016, a depuis posé le principe d'une stratégie renouvelée envers les services d'aide et d'accompagnement à domicile, à travers notamment :

- Une prise en charge départementale unique pour les SAAD accompagnant les bénéficiaires de l'APA,
- La conclusion de CPOM réservée à des situations spécifiques,
- La possibilité pour les gestionnaires de rechercher une participation des usagers dans des conditions soutenables...

### Focus sur...

#### Les dispositifs de coordination gérontologique sur le Nord

La délibération cadre relative à la politique départementale à l'autonomie, datée du 17 décembre 2015, a posé le principe d'une reconfiguration des CLIC, à travers, notamment, la création de Relais Autonomie et la perspective d'un élargissement des missions du CLIC aux personnes en situation de handicap.

Les objectifs du département, dans le cadre de cette réorganisation, sont pluriels mais portent aussi sur



une réduction « *des postes d'encadrement et de secrétariat, pour pouvoir développer davantage de pluridisciplinarité et de présence sur les territoires* ».

Dans tous les cas, ces orientations seront actées dans un nouveau cahier des charges. Les travaux autour de ce cahier des charges et de la mise en œuvre des orientations départementales ont donc donné lieu à de nombreuses rencontres au cours de l'année 2016, que ce soit à l'initiative du département ou de l'Uriopss, ou dans le cadre du comité d'entente CLIC :

- **réunions du comité d'entente** les 4 février, 1<sup>er</sup> avril, 17 mai, 24 juin, 16 septembre et 7 novembre,
- **conférence de coordination gérontologique**, le 14 juin,
- **réunion de travail organisée par l'Uriopss**, le 8 septembre,
- **réunion de travail sur le cahier des charges CLIC**, organisée par le département, le 11 octobre.

Par ailleurs, la rencontre du 8 septembre 2016 a marqué le démarrage d'un accompagnement spécifique des CLIC qu'ils soient adhérent à l'Uriopss, ou non. Cet accompagnement, toujours en cours en 2017, vise à accompagner, les CLIC qui le souhaitent, dans leur processus de regroupement, que ce soit sur des aspects méthodologiques ou de droit social. Il est effectué par les services *Juridique et Ressources humaines* et *Vie associative et formation des acteurs* de l'Uriopss.

De même, un courrier d'interpellation commun, écrit par le comité d'entente, l'UDCCAS et l'Uriopss, a été adressé au département, au début du mois d'octobre, afin de faire part d'un certain nombre d'éléments d'analyse ainsi que d'interrogations qui subsistaient autour de la mise en œuvre de la politique départementale à l'autonomie concernant les Relais Autonomie :

- question du périmètre des CLIC-relais autonomie,
- question des échéances,
- question du financement,
- et question de l'emploi.

## L'accompagnement, la formation et les évènements

Cette année encore, le secteur Personnes âgées a animé plusieurs sessions de formations et accompagné des adhérents sur différents projets. En termes d'accompagnement, nous pouvons, ainsi, citer l'accompagnement de plusieurs SAAD dans le cadre de leur démarche d'évaluation interne.

En ce qui concerne les formations, voici celles animées sur 2016 :

- *Le renouvellement des conventions tripartites* - 25 février,
- *L'évaluation interne* - 28 avril,
- *L'accompagnement des personnes présentant une*

*maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée* - 19 et 26 mai,

- *Devenir bénévole auprès de personnes âgées* - 15 septembre, 18 octobre, 17 novembre et 15 décembre,
- *Promotion de la bientraitance* - 30 septembre et 12 décembre,
- *Culture de la bientraitance au sein des établissements pour personnes âgées : des repères à la mise en œuvre* - 29 novembre et 6 décembre.

### Le séminaire Bruneau

Dans la continuité de l'appel à projets qui a vu, cette année trois nouveaux projets être primés, l'Uriopss a participé au séminaire Bruneau qui s'est déroulé le 21 juin 2016 à Lyon.

Cette journée avait pour thème « *Entre habitat permanent et accueil séquentiel, s'ouvrir à des dispositifs pluriels et innovants* ». L'occasion, pour Marion Villez et moi-même, de mettre en perspective les expériences présentées au cours de la journée, avec des projets européens et internationaux innovants. Voici, par ailleurs, les trois projets soutenus par la fondation Bruneau :

- « *Du fauteuil au vélo : faire ses choix, prendre des risques* » par l'EHPAD Les Orchidées de Lannoy
- « *Des rencontres sportives pour le bien-être de nos aînés* » par la résidence l'orée du bois de Lewarde
- « *History Tour* » par la résidence La Quiétude de Corbehem,
- Pour rappel, l'appel à projets vise à financer des projets simples ayant un impact direct sur « *la qualité de vie des personnes âgées accueillies et sur la reconnaissance de leurs droits à faire des choix et à prendre des risques* ».

### L'association du Réseau de Consultants en Gérontologie [ARCG]

Les travaux du RCG ont donné lieu, cette année, à deux séminaires : Bordeaux, les 23 et 24 mars et Tours, les 29 et 30 juin.

Le séminaire de Bordeaux a été couplé à l'organisation, le 24 mars, d'une journée d'échanges et de réflexion autour de la réédition de l'ouvrage collectif du RCG « *Mettre en œuvre le projet de vie dans les établissements pour personnes âgées* ». L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a eu l'occasion, en tant que co-auteur de cet ouvrage, d'y intervenir sur la partie spécifique « *Projet de vie : une dynamique d'acteurs* ».

A noter que le réseau a entamé l'écriture d'un nouvel ouvrage autour des questions d'habitat, de précarité et de vieillissement.

### Focus sur...

Cette année, l'Uriopss a fait le choix d'adhérer au réseau Vieillesse plurielles, et de participer aux différents travaux proposés dans ce cadre.



Le réseau Vieillesse plurielle, porté par l'association Areli, sur le département du Nord, est né en 2010 et mobilise les acteurs professionnels des secteurs gérontologique et social [CCAS, CLIC, services de maintien à domicile, EHPAD...] ainsi que les représentants d'organismes institutionnels [CARSAT, Département...]; l'objectif étant d'avoir une meilleure connaissance et prise en compte de la situation et des difficultés des personnes âgées immigrées. Pour ce faire différents moyens sont utilisés tels que des rencontres avec les établissements d'hébergement qui permettent de mieux intégrer les personnes âgées immigrées dans les établissements et favoriser l'interculturalité mais aussi des outils de sensibilisation utilisés par les professionnels pour faire connaître aux personnes âgées immigrées les services et structures à leur disposition, ou encore des fiches repères à destination des services à domicile...

Après une première rencontre avec Valérie Staes, chargée de mission du réseau, en septembre, nous avons participé au temps de travail du 7 octobre dont l'ordre du jour portait sur la présentation des principales modifications du droit en matière de protection sociale et de droit des étrangers et la présentation des nouvelles dispositions relatives aux droits des étrangers sur les titres de séjour suite à la loi du 7 mars 2016 [décrets applicables au 01/01/2017].

### La Semaine Bleue

L'Uriopss s'est également pleinement investie, comme

chaque année, dans l'organisation de la Semaine Bleue dans le département du Nord à partir d'une nouvelle thématique : « *A tout âge : faire société* ». Les comités locaux Semaine Bleue ont été réunis comme chaque année au printemps afin de les aider dans la préparation de leur programme d'activités et de manifestations locales.

Sur le plan départemental, le comité a organisé le 29<sup>e</sup> appel à projets qui a permis de décerner trois prix :

- **un prix décerné par le Conseil Départemental du Nord** au CCAS de Maubeuge pour son projet artistique de Yarn Bombing [forme d'art urbain qui utilise le tricot pour rendre moins impersonnel les lieux publics et pour susciter les réactions des passants],
- **un prix décerné par la Fondation de France** à l'APEGES pour son spectacle « *Pass'âges à Pérenchies* », spectacle écrit à partir des récits recueillis auprès des aînés de la commune,
- **un prix décerné par le groupe HUMANIS** à la mairie de Loffre afin de soutenir cette petite commune dans la mise en place d'un projet global en faveur des aînés du village.

Enfin, le Festival de cinéma « *Images de la Vie, images de l'âge* » organisé en partenariat avec le cinéma le MELIES à Villeneuve d'Ascq a permis de réunir, pour l'édition 2016, plus de 500 personnes autour de trois films :

- *Adopte un veuf* de François Desagnat [2015],
- *The lady in the van* de Nicholas Hytner [2015],
- *La tête en l'air* de Ignacio Ferreras [2011].

## ➤ Les perspectives 2017

De nombreux chantiers sont attendus, pour cette année 2017. En effet, outre la réécriture du schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale sur le département du Nord et du Pacte des solidarités sur le Pas-de-Calais, le travail autour de la réécriture du programme régional de santé doit également intervenir sur le premier semestre 2017.

A côté de ces chantiers stratégiques majeurs, deux autres chantiers majeurs seront menés par le Département du Nord sur le premier semestre : celui de la reconfiguration des CLIC et celui de la mise en œuvre de la stratégie départementale d'action pour le soutien à domicile, sachant qu'une délibération, en date du 12 décembre 2016, pose d'ores et déjà les grandes lignes de cette stratégie.

En interne de l'Uriopss, l'objectif est de développer encore notre présence sur les territoires et des chantiers comme ceux des schémas, du PRS2, des aidants, de la prévention de la perte d'autonomie ou encore des logements adaptés sont des opportunités pour mener une réflexion avec les adhérents et les partenaires à l'échelon territorial. ●



# SECTEUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Gilles Atmeare, responsable du secteur et Antoine Delay, chargé de mission

[g.atmeare@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:g.atmeare@uriopss-npdc.asso.fr) - [a.delay@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:a.delay@uriopss-npdc.asso.fr)

## Les actualités nationales

Comme annoncé, le contenu de la loi d'adaptation de la société au vieillissement n'est pas venu révolutionner le secteur, mais a apporté quelques évolutions : la mise en place des résidences autonomie et l'accueil possible de personnes en situation de handicap, la mise en place des Conseils Départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie. A noter le renforcement des règles d'encadrement des outils de la loi 2002-02, notamment le contrat de séjour, et la possibilité de désigner une personne de confiance. Par ailleurs, la loi a introduit de nouvelles obligations pour les établissements et services particulièrement celle de signalement des événements ou dysfonctionnements graves susceptibles d'affecter l'accompagnement des usagers.

La loi de modernisation du système de santé, parue le 4 janvier 2016, est venue confirmer l'amélioration de la qualité des parcours de santé des personnes en situation de handicap à travers diverses dispositions, telles que la généralisation de certaines mesures qui étaient expérimentales : le dispositif Itep et le plan d'accompagnement global de la personne [échéance janvier 2018]. La notion de territoire a été renforcée avec la constitution de communautés professionnelles territoriales de santé, l'organisation territoriale de la santé mentale et de la psychiatrie.

Le projet SERAFIN-PH s'est prolongé par la validation des deux nomenclatures [besoins, prestations directes-soins et accompagnements], par la réalisation d'une première étude de coûts auprès de cent vingt établissements en lien avec l'ATIH [agence technique de l'information sur l'hospitalisation], et par la déclinaison d'indicateurs dans les tableaux de bord ANAP.

La conférence nationale du handicap [19 mai 2016] et le comité interministériel du handicap [2 décembre 2016] ont confirmé la volonté de déve-

lopper une politique pour favoriser une société plus inclusive dans tous les domaines de la vie [école, emploi, habitat...].

Pour finir, plusieurs orientations ont été confirmées telles que l'arrêt des départs non souhaités vers la Belgique par la mise en place d'un fonds d'amorçage de 15 millions d'euros pour financer certaines mesures répondant aux besoins à couvrir localement. Le développement du dispositif « *Réponse accompagnée pour tous* » s'est étendu à de nouveaux départements, tels que celui du Nord.

Enfin, le PFLSS 2016 a entériné le transfert du financement du fonctionnement des ESAT de l'aide social de l'Etat à l'Assurance maladie [ONDAM médicosocial] pour être effectif en 2017.

## Focus sur...

A partir de la réforme de la tarification portée par le projet SERAFIN-PH, certaines expérimentations ont été menées. Aussi, le 8 décembre, une matinée de travail a permis à près de 70 adhérents du Nord - Pas-de-Calais et de la Picardie d'entendre deux témoignages relatifs à ces chantiers. Le premier concernait la déclinaison dans le tableau de bord médicosocial de la performance [ANAP]. Au vu du témoignage, SERAFIN-PH renforce l'utilisation des tableaux de bord notamment dans une meilleure appréhension du contrôle de gestion, ce qui favorise une vision plus fine de l'activité ce qui peut être utile lors des dialogues de gestion des CPOM.

Ensuite, le directeur d'un IEM du groupement Polycap, qui était volontaire pour s'inscrire dans la démarche, a présenté son travail lors de cette première phase de l'expérimentation. Il s'agissait d'adapter les nomenclatures aux situations des enfants accueillis. Aussi, il a été souligné l'importance du paramétrage des activités dans le support ce qui nécessite une analyse très fine de l'activité et des prestations délivrées. Ce travail est à réaliser, tant sur la nature des actes, que sur la répartition



en temps de travail [identifier des clés de répartition], en préalable au remplissage des outils car il définit le projet de l'établissement. Ce travail doit, par ailleurs, toujours être en cohérence avec la gestion administrative et financière [par exemple, le choix des métiers et leur affectation permet la ventilation de la masse salariale].

La conclusion de cette matinée de travail fut d'interpeller les directeurs d'établissements afin qu'ils prennent connaissance des nomenclatures, et s'acculturent à cette nouvelle démarche.

## Les actualités régionales

### L'ARS et la CRSA

L'activité institutionnelle s'est essentiellement concentrée autour de la mise en place de la « nouvelle » ARS Haut de France, et de la constitution des nouvelles instances de démocratie sanitaire dont la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie. Dans ce cadre, la nouvelle organisation a été présentée, elle repose sur huit directions dont celle concernant l'offre médico-sociale qui a été confirmée. Il est à noter qu'une personne a été dédiée pour la coordination du dispositif « *Réponse Accompagnée Pour Tous* ».

La préoccupation principale des deux [ex] CRSA et de ses commissions a concerné le bilan et l'évaluation des PRS des deux anciennes ARS, afin de préparer le PRS 2. La fin de l'année a été consacrée au renouvellement de la CRSA et des conférences territoriales de santé [CTS].

Par ailleurs, l'Uriopss a participé à la commission de sélection concernant l'appel à projets à deux reprises. La première [le 17 mars] concernait la création d'équipes mobiles pour enfants et adolescents en situation complexe adossées à un internat en IME ou ITEP, la seconde [le 30 juin] concernait la création de deux SAMSAH relais TED sur le département du Pas-de-Calais.

Sur le plan régional, l'Uriopss participe : aux travaux du Comité d'Entente Régional des Associations et organisations à but non lucratif œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap [CER] qui s'est élargi aux dimensions de la nouvelle région, au groupe inter associatif régional sur la prévention de la maltraitance.

### Quelques dates...

**7 janvier** : rencontre des Pôles autonomie du Département du Nord.

**17 mars** : participation à la commission de sélection d'appel à projet concernant les équipes mobiles [ARS].

**22 mars** : participation à la journée CNAHES [animation d'un atelier].

**30 juin** : participation à la commission de sélection d'appel à projets concernant les SAMSAH relais TED sur le 62 [ARS et CD 62].

**27 septembre** : participation au Colloque APAJH : *Désinstitutionnalisation et transfrontalité*.

**15 octobre** : participation à une matinée information à la Maison de quartier du Vieux Lille.

**8 décembre** : organisation d'une réunion sur l'expérimentation SERAFIN-PH.

**15 décembre** : participation au groupe de travail du CREHPSY relatif aux personnes âgées et au handicap psychique.

### A l'échelon du département du Nord

L'année 2016 a été marquée par le déroulement du « *Printemps de l'Autonomie* » qui a fait l'objet d'une réunion plénière, puis de sept réunions territoriales. Ces réunions à l'initiative du Département avaient pour objet de présenter les orientations de la politique « Autonomie » [personnes âgées et personnes en situation de handicap] aux élus et acteurs de proximité, et d'illustrer des initiatives locales.

L'Uriopss a rencontré collectivement les représentants des pôles autonomie des différentes Directions territoriales de prévention et d'action sociale. Cette rencontre a permis une présentation mutuelle et d'échanger sur les collaborations à envisager dans le cadre du prochain schéma départemental.

Par ailleurs, l'Uriopss a intégré la commission départementale de prévention et de gestion des situations complexes et critiques. Cette nouvelle instance à l'initiative de la MDPH 59, de l'ARS et du Conseil Départemental évoque les problématiques rencontrées par les groupes techniques d'appui [GTA] et les groupes ressources territoriaux, en fait le bilan. La dynamique engagée s'inscrit dans le cadre du développement du dispositif « *Réponse accompagnée pour tous* » sur le département du Nord.

Le travail mené par le groupe de travail départemental sur l'accueil temporaire s'est prolongé. Ainsi, l'Uriopss a animé cette année un temps d'information/formation auprès des équipes pluridisciplinaires d'évaluation des trois sites de la MDPH 59. L'objectif de ce temps était de promouvoir l'accueil temporaire auprès de leurs professionnels et d'appuyer la demande des associations du handicap de systématiser les doubles orientations : orientation principale, plus orientation vers de l'accueil temporaire. L'Uriopss souhaitait organiser ce même temps d'information/formation auprès des membres de la CDAPH, mais cela n'a pas été possible étant donné que



sa constitution restait à stabiliser. L'Uriopss sollicitera de nouveau la MDPH en 2017 pour réaliser ce temps d'échange et d'information.

La dynamique accueil temporaire se poursuit par ailleurs, autour de la perspective de mise en place de groupes d'échanges de pratiques professionnelles. Des thématiques d'échanges ont été identifiées en fin d'année. Cette dynamique verra le jour en 2017.

### **A l'échelon du département du Pas-de-Calais**

Sur le département du Pas-de-Calais, les relations d'ordre institutionnel se sont amplifiées avec le développement du dispositif « *réponse accompagnée pour tous* » [RAPT]. Ainsi, l'Uriopss est associée dans le cadre du comité technique du dispositif [Cotech] composé de l'ensemble des partenaires institutionnels. Cette présence permet à la fois de porter la parole associative au sein de cette instance et d'être le relais d'information de nos partenaires institutionnels. C'est pourquoi l'Uriopss a participé aux trois réunions d'information sur les territoires expérimentaux [Arras, Montreuil et Saint-Omer].

Cette représentation est en lien étroit avec le Comité inter associatif qui s'est engagé sur l'axe trois du dispositif RAPT sur le sujet de la dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs et de l'autodétermination. Pour ce faire un travail de collecte d'information auprès des associations a été engagé afin de faire un état des lieux des dynamiques existantes en terme accompagnement et de soutien des personnes et de leurs proches. Ce travail sera complété par le repérage des initiatives concernant l'implication des personnes en situation de handicap elles-mêmes [Nous Aussi, GEM...]. Ce travail de diagnostic permettra de mieux entrevoir les nouvelles pistes de développement à initier.

Par ailleurs, l'implication de l'Uriopss au sein du Comité inter associatif est reconnue, les collaborations avec la direction de la MDPH se consolident dans un esprit de co-construction. A ce titre le Comité est souvent interpellé pour participer à différentes instances. A titre d'exemple, ce sont des représentants de ce comité qui ont participé au chantier de refonte de la CDAPH. De nouvelles associations ont souhaité rejoindre le comité en cours d'année, aujourd'hui, le Comité inter associatif compte vingt-six associations membres.

La participation de l'Uriopss au réseau d'accueil temporaire 62 se poursuit. Elle permet de faire le lien avec la préoccupation concernant l'aide aux aidants naturels et le travail engagé sur le Nord.

### **Focus sur...**

Le développement de « *la Réponse accompagnée pour tous* » amène chacun des acteurs de l'accompagnement à s'interroger sur ses pratiques et les modes de collaboration, notamment « inter sec-

torielle ». Ceci s'est illustré au niveau régional, notamment, pour la gestion de situations complexes relatives aux adolescents souffrant de troubles psychologiques conduisant à des troubles de la conduite et du comportement. Dans chacun des deux départements, les différents acteurs [associatifs et institutionnels] de l'aide sociale à l'enfance se sont trouvés confrontés à des difficultés majeures dans la gestion de certaines situations. Le manque de places en Itep, en internat sur la Métropole lilloise et de places pour les jeunes de plus de 14 ans, s'est durement fait ressentir. Par ailleurs, l'arrêt des orientations vers les établissements belges, s'ils ne sont pas souhaités, a restreint les possibilités d'accueil et d'accompagnement des jeunes concernés. La mise en place des groupes territoriaux d'appui [GTA] sur le Nord, et des groupes opérationnels de synthèse [GOS] sur le Pas-de-Calais, permettent de mettre l'ensemble des acteurs autour de la table pour élaborer des pistes de solution et des accompagnements partagés.

Ce travail significatif ne fait que débiter, il démontre la nécessité d'amplifier ces modalités d'accompagnement « transversal » dans la proximité, au niveau du travail en réseau. Par ailleurs, l'Uriopss souhaite promouvoir des temps d'échanges sur les pratiques professionnelles en associant nos adhérents belges de la Ligue nationale du Handicap afin de permettre à chacun des acteurs quel que soit son secteur de mieux connaître à la fois ses partenaires, les pratiques professionnelles développées afin de développer une culture partagée dans la gestion de ces situations.

## **Les activités transversales**

### **La prise en compte des aidants naturels**

La convergence des secteurs PA et PSH sur la thématique de l'aide aux aidants s'est poursuivie. Des rencontres avec les acteurs institutionnels du Pas-de-Calais se sont tenues durant l'été.

Le contenu de cette action est plus amplement développé dans le rapport d'activité « Personnes âgées ».

## **Information et formation**

### **Le conseil auprès des adhérents de l'Uriopss**

La première forme d'accompagnement se fait naturellement par le biais de conseil auprès des adhérents. A nouveau, ce sont une dizaine d'adhérents qui ont pu bénéficier d'au moins une demi-journée d'intervention par le biais de leur cotisation.



L'Uriopss a continué à développer ses activités de prestations notamment par le soutien de ses adhérents par des accompagnements spécifiques : dans la révision du projet d'établissement, dans l'accompagnement à sa démarche d'évaluation, dans la réécriture du projet associatif.

### La formation

La Ligue nationale du handicap [LNH], de chez nos voisins belges, a souhaité pouvoir bénéficier d'une journée de réflexion sur la scolarisation des jeunes en situation de handicap, et de l'approche française en ce domaine.

Les actions de formation initiale engagées se sont poursuivies sur des aspects historiques de la réglementation du médico-social et de la politique du handicap. Cela a concerné les étudiants de : CRFPE pour les éducateurs de jeunes enfants [deux journées].

### Le partenariat avec l'UCL

Le partenariat avec l'UCL s'est prolongé dans le cadre des Ateliers Humanicité par la participation à son comité stratégique.

## Les perspectives 2017

- Pour faire suite aux travaux engagés, la convergence des secteurs PA et PSH va se consolider. La thématique de l'aide aux aidants, la mise en œuvre de la loi adaptation de la société au vieillissement et la promotion de nouvelles formes d'accueil collectif resteront les axes majeurs de développement de cet axe de travail.
- 2017 sera l'année de révision des différents schémas régionaux et départementaux. Le secteur Personnes en situation de handicap poursuivra les travaux engagés avec nos partenaires institutionnels sur la mise en œuvre de la généralisation des CPOM. Par ailleurs :
  - **Pour l'ARS** : avec la structuration de la nouvelle ARS, il sera question de l'élaboration du PRS 2. Aussi, l'Uriopss sera présente dans les groupes de travail ou chantier qui seront initiés. Elle sera particulièrement attentive aux problématiques relevant du handicap psychique, relevant du transfrontalier et du développement de la « *réponse accompagnée pour tous* » au niveau régional.
  - **Pour le Pas-de-Calais** : l'élaboration du Pacte des solidarités sera l'occasion de contribuer activement sur le prolongement des politiques initiées [groupes de travail SAVS/SAMSAH, la réflexion sur les logements adaptés]. Par ailleurs, la « *réponse accompagnée pour tous* » entrera dans une phase de développement aussi s'agira-t-il d'accompagner ce développement tout en veillant au maintien de la qualité des accompagnements.
  - **Pour le Nord** : l'élaboration du nouveau schéma sera la préoccupation majeure, ce qui pourrait générer la mise en place de dynamiques particulières. Néanmoins, la territorialisation du « champ de l'autonomie » au niveau des Directions territoriales de prévention et d'action sociale avec la mise en place des relais autonomie [à terme], nous amènera à travailler plus dans cette proximité afin de veiller à la reconnaissance de la place des associations dans le développement local. Par ailleurs, les travaux concernant le développement de l'accueil temporaire se poursuivront. De plus, des collaborations avec la MDPH pourraient se développer à partir de différents dossiers : mutualisation de la PCH, gestion des situations complexes.

Sur un plan général, nous poursuivons le développement de l'approche territoriale [notamment sur le département du Nord], et avec les autres secteurs. ●

# SECTEUR SANTÉ

Bruno Delaval

## Les actualités nationales

### **Mise en œuvre de la loi de la modernisation du système de santé**

Les activités en 2016 ont été portées par la mise en œuvre de la loi de modernisation du système de santé adoptée le 26 janvier 2016. Les réunions avec les adhérents, qui avaient permis de présenter, dans le cadre d'une plateforme nationale, des propositions d'amendement au projet de loi, se sont poursuivies pour réagir aux projets de décrets et d'arrêtés qui ont été soumis à la concertation. Ainsi, des avis sur des textes clés nécessaires à l'application de la nouvelle loi santé ont pu être rédigés dans une relation « national-régional », cela a permis aux adhérents de chaque région de mesurer les enjeux, de comprendre les orientations et maîtriser les nouveaux dispositifs mis en place. Les contributions régionales ont permis de contribuer via l'Uriopss aux travaux de la Grande Conférence de Santé. Les idées forces portées concernent l'égal accès de tous à la santé, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Ce travail a fourni les bases à l'Uriopss Nord – Pas-de-Calais de la construction du futur chantier PRS.

## Les actualités régionales

### **Le programme régional de santé [PRS]**

La loi de modernisation du système de santé fixe de nouvelles orientations en matière de santé et redéfinit les outils de régulation de la santé dans les régions. Elle a donné lieu à des rencontres avec les adhérents. Le PRS 2018-2022 lancé par des outils rénovés avec un cadre d'orientation stratégique et des objectifs et des résultats attendus à 10 ans, avec un schéma régional de santé unique qui fixe les objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'ensemble de l'offre a entraîné un travail d'évaluation du Projet Régional de Santé 2012-2017 de chacune des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. L'Uriopss a été interrogée par le consultant sur l'évaluation d'élaboration du PRS, sur la concertation, sur la démocratie

sanitaire, sur la cohérence entre les politiques publiques et l'efficacité du PRS. L'évaluation du PRS Picardie a été centrée sur des thématiques. Enfin, dans le cadre de la région Hauts-de-France, l'ARS a entrepris un diagnostic territorialisé de la nouvelle région. L'Uriopss a réalisé un document de synthèse de ces trois rapports. Ce travail permet, par politique publique, de discerner les enjeux, de repérer les actions entreprises et de dégager les orientations. Ces chantiers ont été présentés aux adhérents dans les réunions sectorielles ou dans les CDTU. L'Uriopss a été rapporteur de l'atelier « données et besoins » lors de la présentation de ces travaux lors des réunions de la CRSA. L'attente est donc forte en région Hauts-de-France sur l'instance de concertation qu'est la CRSA ainsi que sur la méthodologie d'élaboration du PRS 2018-2022.



L'Agence a chargé, en 2016, l'observatoire régional de la santé et du social [ORS] de produire le premier diagnostic de santé de la grande région qui présente les principales problématiques et les principaux enjeux de santé auxquels les habitants des Hauts-de-France seront confrontés dans les années à venir, et les défis qui seront à relever face aux spécificités territoriales. Ce diagnostic, référentiel commun à l'ensemble des acteurs de la santé, a aussi un rôle pédagogique. Il objective les problématiques de la région et appuie la construction des priorités du PRS 2.

### **Débat ouvert dans le cadre de la démocratie en santé**

Dans le cadre de la CRSA, l'Uriopss Nord – Pas-de-Calais a mis l'accent sur la démocratie en santé et l'importance que les usagers et les associations à but non lucratif soient parties prenantes aux travaux du futur PRS. Elle a participé activement au colloque organisé le 21 juin 2016 par le CISS, l'URAF, le Comité d'entente, UFC QUE CHOISIR ? et l'Uriopss sur le thème « Démocratie en santé-allons plus loin » autour des 3 tables rondes :

- « *Quelle nouveautés dans la loi de modernisation du système de santé pour la démocratie sanitaire et les droits des usagers ?* »,
- « *La création de l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé-UNAASS ?* »



· « *Du nouveau pour le médico-social* ».

Le 18 avril, l'ARS et la CRSA Hauts-de-France ont travaillé autour des droits individuels et collectifs des usagers, sur le thème : « *professionnels de santé, associations, patients proches : tous acteurs des droits des usagers* ». Un accent particulier a été porté sur la personne de confiance et le consentement des usagers.

Un document reprend le cadre des débats de ces différentes journées de travail où se sont retrouvés des usagers et les acteurs du système de santé.

### **L'accès aux soins des plus fragiles**

En 2016, l'attention de l'Uriopss continue à se porter sur les publics les plus fragiles et l'accès aux soins. Tout au long de l'année, la réflexion s'est poursuivie sur le renoncement aux soins et sur l'une des raisons rarement abordée, à savoir le traumatisme des personnes en situation d'exclusion. La réflexion amorcée avec les responsables de l'ARS en charge des populations spécifiques s'est traduite dans une note particulière devant déboucher sur des actions avec les acteurs santé au plus près des personnes en exclusion.

En lien encore avec le national et à partir des enjeux de la santé mentale, l'Uriopss a essayé de construire des décloisonnements entre l'action sanitaire et l'action sociale et médico-sociale. Ce travail sur la santé mentale a débouché sur un colloque national nommé « *consensus de Blois* » permettant un positionnement politique co-signé par de nombreuses associations et fédérations contenant onze défis et huit propositions concrètes d'évolution de la politique de santé mentale. Ce travail va se poursuivre dans le cadre du Conseil national de santé mentale mis en place en novembre 2016. Il a été transmis aux acteurs de la région et devrait alimenter les travaux du chantier de concertation dénommé santé mentale.

### **Les groupements hospitaliers de territoire de l'offre de soins**

L'Uriopss Nord – Pas-de-Calais a contribué à l'élaboration du diagnostic des besoins et des attentes des adhérents du réseau Uniopss/Uriopss sur les groupements hospitaliers du territoire. Cette obligation de réorganiser les établissements publics entre eux interroge le secteur hospitalier à but non lucratif quant à son organisation et à son objectif, il interroge également les acteurs sociaux et médico-sociaux qui ont passé convention avec les établissements de santé publique.

L'analyse des GHT et du nouveau zonage qu'ils

appliquent, le lien et les coopérations entre les acteurs de santé quel que soit leur statut, ont été présentés lors de la journée de rentrée sociale de l'Uriopss sous forme d'une table ronde « répondre aux attentes des territoires, une dynamique à construire et à inventer » à laquelle ont participé la FHF, la FEHAP et le CESER en charge d'émettre un avis sur le SRADDET. L'ORS a permis d'analyser la situation des territoires, à la lumière de l'offre de santé existante et a souligné les territoires « perdus » de la nouvelle grande région.

L'Uriopss a participé activement aux travaux de la commission de l'offre de soins de la CRSA. Dans cette commission sont examinées les demandes d'autorisation, de transformation et d'adaptation des activités de soins et des équipements et matériels lourds. A l'issue de chaque séance, l'Uriopss a réalisé une note stratégique replaçant les enjeux de santé par discipline à la lumière de l'évolution de l'offre publique et de l'offre privée. Les Etablissements publics de santé d'intérêt collectif et l'offre à but non lucratif, dans ce contexte de restructuration de l'offre, ont à affirmer leur place à partir de leur identité fondée principalement sur l'accès aux soins.

### **Les centres de santé**

La parution en septembre 2015 de l'accord national destiné à organiser les rapports entre les centres de santé et l'assurance maladie a entraîné en 2016 une activité intense. Cet accord fait suite au rapport de l'IGAS réalisé par Philippe Georges sur la situation économique et la place dans l'offre de soins de demain des centres de santé. L'ambition est, au-delà de la reconnaissance d'utilité et de la pertinence de ces structures, d'assurer un financement pérenne des centres.

L'Uriopss Nord – Pas-de-Calais a, dans un premier temps, réalisé un tableau de bord d'analyse des engagements à respecter et de mise en situation du devenir économique des centres. Ce document reprenait les conditions d'adhésion à l'accord, les engagements thématiques respectés, les activités et les missions des centres ainsi que les modalités d'accueil des patients. Le même document mettait en perspective la mise en œuvre de la démarche qualité et le calendrier transitoire à respecter pour assurer une continuité budgétaire. La date butoir étant fixée au 28 février 2017 avec transmission à la CPAM des justificatifs de réalisation des différents engagements. Ce respect des obligations permettait de tenir le solde de la contribution financière et de mettre en perspective la rémunération à venir des centres de soins basée désormais sur des obligations avec des indicateurs.



Ce sont donc six réunions avec les centres de santé qui ont permis de passer en revue les nouvelles obligations. Un focus particulier a été porté sur les obligations relatives au système d'information des centres de santé. En effet, les centres étaient confrontés à l'analyse de leur mode de fonctionnement, à la circulation des informations dans l'équipe articulant domicile-centre et donc la question de la sécurisation des données. E-sis santé a participé aux travaux et a facilité l'appréhension par les centres de cette nouvelle donne. Ce point a débouché pour les centres à la mise en œuvre d'un plan d'investissement négocié avec les fournisseurs de logiciels et de matériel.

C'est un travail de mise en commun et d'échanges de pratiques qui a permis aux centres de reconsidérer leurs modalités d'actions et d'interventions dans les territoires. Mais, cette actualité n'a pas effacé les préoccupations des centres en ce qui concerne les implantations des infirmières libérales et la concurrence sur les territoires et reposer la question des modalités d'implantation à la fois des centres de santé et d'infirmières libérales dans les zones devenues désormais sur-dotées et dans les zones sous-dotées. Ce chantier sera repris tout au long de l'année 2017 dans le cadre des chantiers du futur PRS 2018-2022.

En lien avec l'Uniopss, l'Uriopss a contribué à l'élaboration d'un positionnement du réseau sur les centres de santé afin de communiquer sur leurs missions en tant qu'outil de lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Le caractère non lucratif est ouvert à tous les centres de santé a été mis en avant. Pour l'Uriopss, ces structures de proximité doivent trouver leur place dans l'organisation du système de santé à côté des maisons de santé pluridisciplinaires. Ainsi, l'Uriopss a poursuivi avec les centres, les réflexions et les analyses sur les centres de santé polyvalents. Ces travaux ont été transmis à l'ARS et aux caisses primaires.

Lors d'une réunion des centres de santé et en présence de la conseillère technique de l'Uniopss, les centres ont abordé le projet d'ordonnance prévu par le gouvernement pour qu'elle ait des obligations d'exercice de ces structures, leurs modes d'autorisation et de fonctionnement.

### **La CRSA Grande Région**

L'Agence Régionale de Santé [ARS] s'appuie sur la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie [CRSA] pour renforcer la démocratie sanitaire et associer les acteurs concernés par les politiques de santé à leur conception et mise en œuvre. Il était donc indispensable pour les deux Uriopss membres des 2 ex CRSA de rester en

alerte sur la réorganisation de cette instance à l'échelle de la grande région afin de continuer à y assurer les mandats de représentation de leurs adhérents.

L'Assemblée plénière d'installation de la CRSA « Hauts-de-France » dans sa nouvelle composition s'est tenue le mardi 30 août 2016 à Lille. Le Professeur Jean-Louis Salomez a été élu Président. La CRSA est composée d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées dont la commission « *sur les prises en charge et accompagnements médico sociaux* » présidée par Bruno Delaval et dont sont membres Jacques Vézier et Séverine Dupont-Darras. Il est important également de souligner que Bruno Delaval, de par son mandat de Président de commission spécialisée, siège en commission permanente tout comme la directrice de l'Uriopss Picardie qui y a été élue. Notons également la présence de plusieurs adhérents des deux Uriopss dans les commissions spécialisées « de prévention » et « sur l'organisation des soins ».

### **Les nouveaux territoires de démocratie sanitaire**

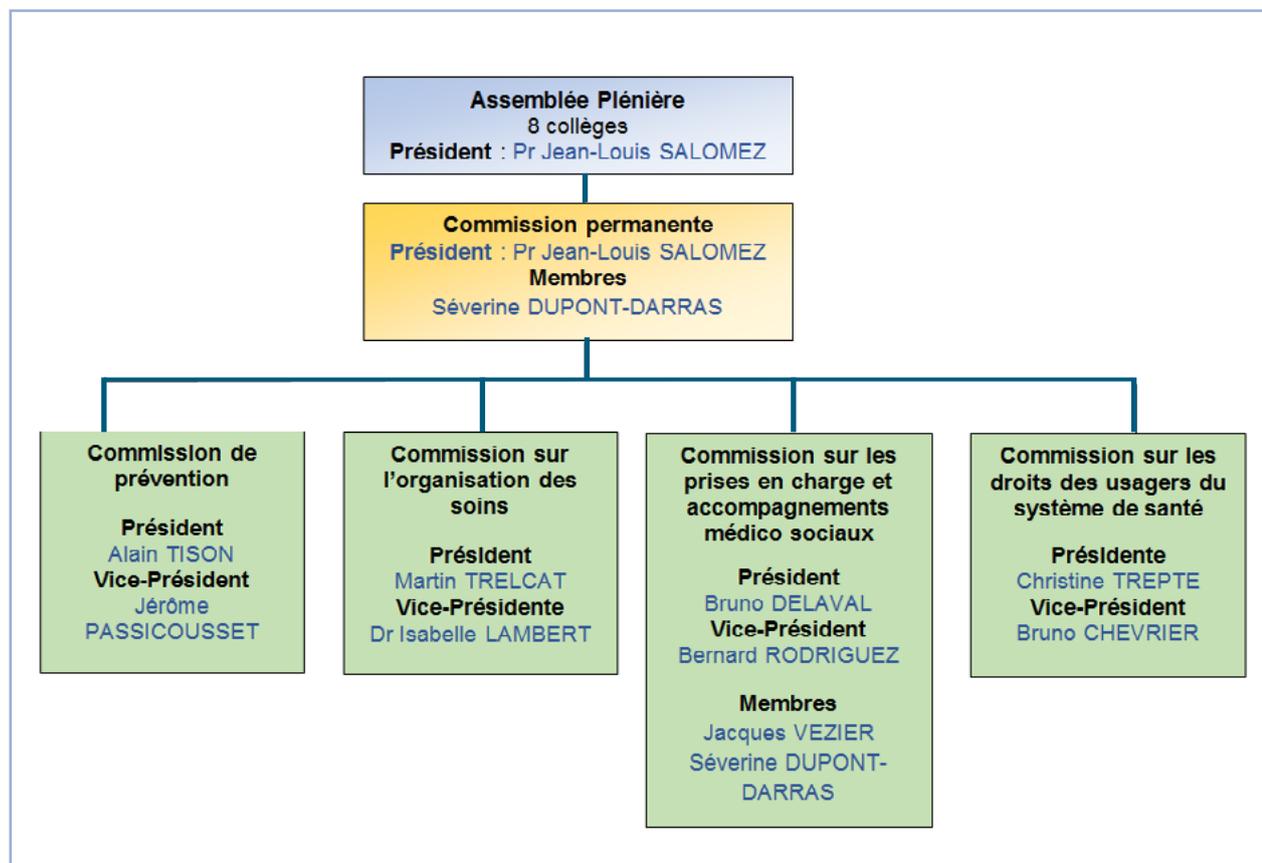
L'année 2016, année de reconfiguration de l'ARS, au-delà des incertitudes concernant les politiques publiques, a abouti à de nouvelles nominations de responsables dans l'ensemble des directions revisitées. Par décision du 28 octobre 2016, le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France a fixé la délimitation des territoires de démocratie sanitaire. Mme Monique Ricôme, nouvelle Directrice Générale a pris le relai en novembre 2016. Le découpage des territoires de santé de la nouvelle entité régionale a été sa première décision lançant la nouvelle ARS et par là, les territoires de démocratie sanitaire. C'était le fondement de l'installation des Conseils territoriaux de santé. La même analyse est à faire pour le Conseil Régional qui souhaite redéfinir sa politique de santé

Nouvelle instance de démocratie créée par la loi de santé, le conseil territorial de santé [CTS], qui succède aux conférences de territoire, est composé d'une quarantaine de membres représentant les acteurs de la santé au niveau territorial. Il participe notamment au PRS, à l'évaluation des droits des usagers... Le CTS constitue une instance locale de démocratie en santé, un lieu d'expression et de proposition qui s'inscrit dans la proximité. Il vise à faire dialoguer l'ensemble des acteurs de la santé, sous une forme renouvelée, pour mieux cerner les besoins des territoires et pour permettre l'émergence d'une expertise partagée. Le CTS joue ainsi un rôle essentiel dans la territorialisation du PRS. Il est constitué sur un



territoire de démocratie sanitaire. Ainsi, dans chacun des six territoires de démocratie sanitaire de la région Hauts-de-France doit être mis en place début 2017 un conseil territorial

de santé. L'Uriopss Hauts-de-France, association faitière regroupant les deux Uriopss Nord – Pas-de-Calais et Picardie, a déposé le 7 décembre 2016 des candidatures communes.



## Les perspectives 2017

- Concernant les CTS, l'enjeu en 2017, pour les Uriopss en démarche de fusion, est de rester mobilisées sur la constitution de ces conseils pour y assurer la défense des intérêts de leurs adhérents et de la prise en compte des besoins des territoires à partir d'un diagnostic affiné. Les arrêtés de nomination seront pris en janvier 2017.
- L'année 2017 sera ainsi l'année du « zonage » et de la territorialisation des politiques de santé. La première décision sera de déterminer le zonage des activités de soins, des équipements et matériels lourds et de la biologie médicale. Le PRS 2018-2022 sera le chantier permanent de l'année. La fin de l'exercice 2016 a permis de décanter les réflexions indispensables pour construire un PRS pertinent portant les besoins de la région et de dégager les travaux transversaux et thématiques devant déboucher sur des réponses de qualité impliquant les personnes en matière de prévention, de soin et d'interventions médico-sociale.
- 2016 a été une année de réorganisation des décideurs, 2017 doit être celle des politiques publiques adaptées aux besoins de la population grâce à une concertation étroite. 2017 doit être l'année de la démocratie en santé. Cela implique pour l'Uriopss, la poursuite d'une fonction de représentation en liaison forte avec ses adhérents ●



# SECTEUR ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE

Christelle Decat, responsable du secteur et  
Mathilde Le Bihan, chargée de mission

c.decat@uriopss-npdc.asso.fr - m.lebihan@uriopss-npdc.asso.fr

## Les actualités nationales

### **La petite enfance et la parentalité**

2016 aura été notamment marquée par : ♦ le suivi des expérimentations et projets en cours : refonte des diplômes et ré-architecture des professions sociales de niveau III, tiers payant CMG, prestation de service, crèches à vocation d'insertion, normes appliquées par les PMI aux EAJE... ♦ un positionnement du réseau suite de la parution des résultats de l'étude commandée par la CNAF sur les coûts de fonctionnement des EAJE ♦ l'audition de l'Uniopss par les Sénatrices Caroline Cayeux et Michelle Meunier en charge d'une mission d'information sur les MAM ♦ la poursuite de la structuration du collectif CEP-Enfance [Construire Ensemble la Politique de l'Enfance] ♦ une réflexion sur la place des structures de l'ESS dans le champ de la petite enfance face au développement du secteur lucratif et au recours quasi systématique à la DSP par les pouvoirs publics au détriment de la convention.

### **La protection de l'enfance**

Après dix-huit mois de concertation, la loi relative à la protection de l'enfant a été votée le 1<sup>er</sup> mars 2016 et promulguée le 14 mars 2016. Malgré de vifs débats parlementaires, les principales ambitions de la proposition de loi initiale ont été préservées :

- améliorer la gouvernance nationale et locale,
- sécuriser le parcours de l'enfant,
- adapter le statut des enfants confiés à long terme.

La mise en place d'une gouvernance nationale pose la base d'une concertation plus cohérente et centrée sur les besoins des enfants. Par ailleurs, de très nombreuses dispositions techniques visent à améliorer le dispositif au bénéfice de l'enfant, de l'absentéisme scolaire à l'inceste en passant par le Projet Pour l'Enfant [PPE]. La préoccupation centrale est nettement affichée : prendre en compte les besoins de l'enfant à court et moyen terme et « *veiller à la stabilité du parcours de l'enfant confié et à l'adaptation de son statut*

*sur le long terme* ». Ce nouveau texte apparaît donc comme une nouvelle boîte à outils qui complète la loi du 5 mars 2007 pour faciliter le déroulé du parcours du jeune dans et hors de l'Aide sociale à l'enfance. Le cœur du discours réaffirme la nécessité de veiller à « *sécuriser le parcours de l'enfant* ».

### **La protection judiciaire de la jeunesse**

Le 27 septembre 2016, le Sénat a entamé l'examen en nouvelle lecture du projet de loi de modernisation de la Justice du XXI<sup>e</sup> siècle. Celui-ci prévoit en particulier la suppression des tribunaux correctionnels pour mineurs, instaurés en 2011. Jean-Jacques URVOAS, Garde des Sceaux, a précisé que cette suppression constituait le premier pas vers une refonte globale de la justice pénale des mineurs. Aucun élément ne permet toutefois de préciser le délai dans lequel cette réforme aura lieu. L'Uniopss appelle à une réflexion sur la déjudiciarisation, en lien avec les collectivités locales et les associations.

## Les actualités régionales

### **La petite enfance et la parentalité**

L'Uriopss a maintenu sa participation aux travaux menés dans le cadre du groupe technique partenarial et du comité de préfiguration du schéma départemental des services aux familles du Nord. L'année 2016 aura été consacrée à la restitution des diagnostics et à la détermination des objectifs stratégiques et opérationnels. La signature du schéma est prévue pour 2017 [fiche 84456].

### **Focus sur...**

Le 3 juin 2016, COLLINE ACEPP, le CRFPE et l'URIOPSS [rassemblés au sein du Collectif 59 62 qualité d'accueil pour tous], et LE FURET petite enfance et diversité, ont organisé, dans les locaux du Conseil Régional, un



temps de réflexion, d'analyse et d'échange de pratiques sur le thème : « *En chemin vers l'égalité dès la petite enfance* ». Les interventions de Michel Vandebroek, Silvia Morón et Michelle Clausier ont été au cœur des débats [restitution complète, fiche 85764].

### **La protection judiciaire de la jeunesse**

Le 30 janvier 2015, la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse et les représentants des quatre fédérations associatives UNIOPSS, CNAPE, FN3S et Citoyens & Justice ont signé une charte nationale d'engagements réciproques rédigée en concertation. Cette charte s'inscrit dans une démarche gouvernementale destinée à valoriser et à promouvoir le rôle des associations. Cette charte rappelle les valeurs partagées par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse et les fédérations associatives, à savoir l'humanisme, l'engagement social et le respect des rôles et des missions de chacun. La direction de la protection judiciaire de la jeunesse s'engage, notamment, à systématiser la concertation et à consolider les relations avec l'Interfédérale en soutenant son rôle d'animation auprès des adhérents. Les fédérations s'engagent, elles, à favoriser la circulation de l'information et à instaurer une représentation locale sur les territoires. Cette charte a été déclinée en concertation avec les acteurs au niveau Interrégional et signée, le 27 septembre 2016, par Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss, qui vient valider l'engagement du secteur.

### **Focus sur...**

La PJJ est très préoccupée par la situation des jeunes radicalisés ou en voie de radicalisation. Madame Rosemonde Doignies, directrice de l'ENPJJ, a pu présenter le plan interrégional de formation continue 2017 de la PJJ avec la volonté est d'élargir au maximum les formations au Secteur Associatif Habilité. Le projet est de former massivement les acteurs dans la « *lutte contre la radicalisation* », axe qui mobilise énormément les services de la PJJ.

### **La protection de l'enfance dans le département du Pas-de-Calais**

L'année 2016 a été une année nécessaire à une réorientation de la dynamique du Pacte des Solidarités lancée en 2015. L'arrivée de la nouvelle Directrice des Solidarités est venue relancer l'idée d'un schéma spécifique par politique publique. Des rencontres avec la Direction Enfance Famille ont pu mettre en évidence deux situations difficiles sur le territoire. Les jeunes en situation complexe dits « incasables » en grande difficulté, aucune institution, seule, n'arrive à accompagner dans la continuité. Ces adolescents mettent en échec tous les dispositifs prévus pour les accueillir et il est nécessaire de savoir travailler en réseau de prise en charge et le manque de places en internat pour ce

qui concerne les adolescents garçons.

Le bilan de la diversification des prises en charges mis en œuvre est globalement positif notamment pour le DMAD DARF, les associations souhaitent poursuivre le déploiement de places de ce type mais le Département se trouve aujourd'hui confronté à des difficultés liées au manque de place d'internat.

La Directrice des Solidarités souhaite repartir de nouveaux diagnostics. Réaliser un diagnostic partagé par territoire et par politique publique : cet état des lieux de l'offre/des besoins chiffré permettra de fixer les priorités. L'écriture du futur schéma est alors annoncée pour 2017. La Prévention Spécialisée est la première à proposer une contribution coordonnée par l'URIOPSS pour valoriser ses actions sur les territoires. Un temps fort est organisé pour la remise officielle de cette contribution [septembre 2016]

### **Focus sur...**

La situation des Mineurs Non Accompagnés sur le territoire du Pas-de-Calais a été une préoccupation majeure en cette fin d'année 2016. L'Uniopss a été conviée à participer le jeudi 20 octobre 2016, à une réunion sur la prise en charge spécifique des mineurs de Calais dans le cadre du démantèlement de la « jungle ». L'objectif de cette réunion était de recueillir les éventuelles propositions ou possibilités d'interventions du secteur associatif en matière d'hébergement pour accueillir les enfants provenant de Calais à l'issue du démantèlement. Les Centre d'Accueil et d'Orientation pour les Mineurs Isolés Etrangers [CAOMIE] se sont mis en place au niveau national.

La situation de ces mineurs à Calais est venue largement questionnée la place donnée à ces enfants sur le territoire national. L'Uniopss a formulé le souhait que ces enfants soient mis à l'abri sans délai, et avant le démantèlement, au sein du Centre d'Accueil Provisoire et du centre Jules Ferry à Calais. Ce dispositif exceptionnel d'urgence sociale devait permettre de donner aux associations présentes sur place, les conditions minimales pour évaluer la situation de ces enfants, pour travailler sur les possibilités de réunifications familiales, pour sensibiliser sur les droits et les projets de chacun, ainsi que pour organiser au mieux et le plus rapidement possible l'orientation vers des dispositifs de droit commun. Le démantèlement de la « jungle » de Calais n'a pas résolu la situation des jeunes mineurs toujours aussi nombreux sur le Pas-de-Calais. La situation de ces jeunes reste une préoccupation forte et constante pour 2017.

### **En quelques dates...**

**2 juin** : groupe départemental du suivi du Schéma Enfance et Famille,



**24 juin** : comité technique du schéma enfance famille  
**15 septembre** : réunion adhérents Enfance Jeunesse Famille 62,

**20 septembre** : temps fort Prévention Spécialisée dans l'hémicycle du Département,

**18 octobre** : réunion « *Un département citoyen, engagé pour faire vivre les valeurs de la République* » au Département,

**23 mai et 24 novembre** : comités techniques de l'ODPE.

### **La protection de l'enfance dans le département du Nord**

L'actualité a été marquée par la sortie de deux délibérations : l'une en décembre 2015, posant le cadre et les orientations stratégiques sur la prévention et la protection de l'enfance pour le département du Nord et l'autre en juin 2016 axée sur la situation des jeunes majeurs [« *Entrée dans la Vie Adulte* »].

Dans le même temps, les orientations budgétaires [- 5% tous les ans pendant 3 ans], la fermeture de places d'internat, l'annonce de la mise en place des CPOM ont été le début de rencontres entre chaque association et les services de la tarification du Département. La situation de crise est une opportunité de changement, une manière de chercher à collaborer autrement et de chercher des réponses interinstitutionnelles. Toutefois, l'organisation des débats par les pouvoirs publics en négociation bilatérale, dans des délais très contraints, n'a pas été favorable à un échange entre partenaires sur un même territoire.

L'Uriopss, à plusieurs reprises, a cherché à soutenir ses adhérents pour faciliter ces rencontres bilatérales. Des rendez-vous avec les adhérents et/ou des contacts avec la Direction Enfance Famille ont été organisés pour permettre à chacun de vivre au mieux cette baisse de moyens annoncée.

Le sentiment des associations au terme de l'année 2016 est très mitigé. Le souhait de plusieurs adhérents du secteur est de pouvoir rétablir les relations parfois tendues sur les territoires. En ce début d'année 2017, l'URIOPSS envisage de relancer une concertation propice entre les acteurs pour mettre en mouvement les futurs CPOM [2018] et collaborer à l'écriture du futur schéma.

### **Focus sur...**

Suite à la délibération cadre du Conseil Départemental du 17 décembre 2015, les acteurs de la protection de l'enfance et de la lutte contre les exclusions s'étaient inquiétés de l'avenir promis aux jeunes majeurs dans le Département du Nord.

La CNAPE, la FNARS, l'UDHAJ et l'URIOPSS ont conjointement interpellé le Département et l'Etat en affirmant qu'une attention particulière doit être portée en direction des jeunes qui ont été confrontés à de graves

problèmes personnels et à des difficultés d'insertion sociale. La délibération du Conseil départemental du 16 juin 2016 proposant de nouvelles modalités pour les jeunes majeurs est venue assouplir les orientations posées. Toutefois, les réseaux restent vigilants quant à l'avenir à apporter à ces jeunes. Suite à cette interpellation, la Vice Présidente du Département et la Directrice Enfance famille ont souhaité nous recevoir en octobre 2016. Nous avons pu réaffirmer notre volonté de réfléchir ensemble à des perspectives positives et à analyser les impacts de ces politiques pour cette population.

### **Focus sur...**

En juillet 2016, le Département du Nord a lancé un appel à projets pour la mise en œuvre d'un dispositif expérimental global de mise à l'abri, d'évaluation, d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés. Celui-ci visait à répondre à l'afflux important de ces jeunes sur le territoire. Les répondants devaient pouvoir proposer l'accueil de 350 places d'hébergement spécifique pour ces jeunes. Le 8 décembre, l'Uriopss a participé à la commission d'appel à projets.

### **En quelques dates...**

**13 janvier et 3 juin** : groupe de travail sur le schéma de services aux familles à la CAF,

**21 mars** : réunion des fédérations à la DirPJJ,

**2 juin** : journée sur la Protection de l'Enfance organisée par le Département,

**23 novembre** : rencontre avec la Directrice Enfance Famille.

### **L'animation des adhérents**

Outre l'organisation de réunions sectorielles centrées, par Département, sur les thématiques spécifiques au secteur : protection de l'enfance, prévention spécialisée, aide à domicile famille..., le secteur Enfance Jeunesse Famille a, cette année lors de l'Assemblée Générale de l'URIOPSS, animé un atelier en lien avec le secteur insertion lutte contre les exclusions. Le choix de mener un atelier intersectoriel est lié au fait que les parcours de personnes ne s'arrêtent pas à la frontière d'un secteur. Les trajectoires peuvent être transversales. Parler du domicile, thème de l'AG, en partant des pratiques des professionnels plutôt que des dispositifs proposés aux personnes accompagnées dans chacun des secteurs démontre une volonté d'évolution des « modes de faire ». La richesse des échanges a conforté les deux secteurs dans l'idée de poursuivre ce type de rencontres.

### **Focus sur...**

La commission régionale Enfance Jeunesse Famille -



Insertion - Lutte contre les exclusions du 1<sup>er</sup> décembre 2016 a ainsi été organisée avec la même dynamique. Celle-ci a été l'occasion d'évoquer « *L'invisibilité sociale : une responsabilité collective* » 11<sup>e</sup> rapport de l'ONPES. Monsieur Jérôme Vignon, Président de l'ONPES, a fait l'honneur à l'Uriopss d'être présent à la commission régionale pour le présenter. Pour le secteur Enfance Famille, l'éclairage porté sur « l'invisibilité » de l'entourage familial des enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance est venu enrichir la réflexion des acteurs quant à la place accordée aux familles. La présence de représentants de l'association ATD Quart-Monde a permis une vraie contribution au débat basés sur l'échange réciproque.

### Formations et accompagnements

La responsable du secteur enfance jeunesse famille a été pilote sur deux accompagnements : la réalisation d'un diagnostic territorial à la demande d'un adhérent sur la thématique des conduites addictives et des conséquences sur la santé et la négociation d'un CPOM avec le Département du Pas-de-Calais.

### Focus sur...

Un adhérent a sollicité la responsable du secteur pour animer un débat sur la construction de son projet associatif. Après avoir rappelé que la rédaction s'est nourrie des réflexions collectives, l'idée est d'explorer quelques questions : comment le faire vivre ? Comment en tenir compte ? Comment partager les orientations ? Comment permettre l'appropriation du projet ?

### En quelques dates...

**1<sup>er</sup> et 15 mars** : formation autorité parentale en Haute-Normandie,  
**12 mai** : formation de bénévoles dans le Nord sur MIE,  
**11 octobre et 20 décembre** : formation de bénévoles à Liévin : « *Etre bénévole et vivre une relation d'aide* »,  
**14, 15 et 18 novembre et 6, 13 et 15 décembre** : formation de bénévoles à Tétéghem et Dunkerque : « *prise de parole en public* ».

[www.uriopss-npdc.asso.fr](http://www.uriopss-npdc.asso.fr)

**Quarante fiches** ont été réalisées en 2016 pour le secteur Enfance, jeunesse, famille.

## ➤ Les perspectives 2017

### En quelques dates...

- **Le 9 janvier** : journée nationale d'échanges sur la loi du 14 03 16 et les décrets d'application à la DGCS.
- **Le 20 janvier** : journée des établissements enfance famille dans le Département du Pas-de-Calais à Arras.
- **le 8 février** : groupe de travail sur l'errance des jeunes à St Omer en lien avec le GESAD .

### La vie du réseau

En 2017, la vie du réseau d'adhérents EJF va se structurer autour de la rédaction de contributions au futur schéma enfance jeunesse famille des deux départements.

### Relations institutionnelles

La mise en écriture des schémas et leur mise en œuvre vont être les axes privilégiés durant cette année 2017 avec les deux départements. En outre, l'ODPE du Nord devrait se [re]mettre en mouvement. La signature et la déclinaison du schéma de services aux familles du Nord auront lieu dès le premier semestre.

### Le national

La nouvelle loi de Protection de l'Enfant et la mise en œuvre des décrets d'application vont avoir une importance forte notamment en ce qui concerne le Projet Pour l'Enfant [PPE] et la mise en marche du Conseil National de Protection de l'Enfance [CNPE] nouvelle instance de gouvernance de cette politique publique. ●



# SECTEUR INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

**Marine Lemoine, responsable du secteur, Paule Avenel, responsable du CDTU 62, Isabelle Bury, animatrice territoriale**

m.lemoine@uriopss-npdc.asso.fr - p.avenel@uriopss-npdc.asso.fr - i.bury@uriopss-npdc.asso.fr

## Les actualités nationales

### **Organisation d'un débat sur le Compte Personnel d'Activité [CPA]**

Mesure phare de la Loi dite Travail, le CPA vise à sécuriser des parcours professionnels qui évoluent de plus en plus. En amont de son lancement [1<sup>er</sup> janvier 2017], l'Uriopss a contribué à l'organisation d'un débat public le 18 mars à Lille, en partenariat avec Réalités du dialogue social, le réseau Alizé, l'ANDRH, ASTREES, FACE Métropole européenne de Lille et la Mission locale de Lille. Personnes accompagnées comme accompagnants ont pu exprimer leur point de vue, faisant ressortir des points d'attention : l'accès au CPA, l'accompagnement et le binôme accompagné / accompagnant, les moyens de l'accompagnement à la mobilité, et enfin l'usage des droits et le fonctionnement du CPA. Patrick Doutreligne, Président de l'Uriopss, et Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss NPDC, ont conclu les travaux en rappelant l'importance d'un accompagnement humain, des coopérations entre le monde du social et celui de l'entreprise, et de la valorisation du bénévolat dans les parcours professionnels. Retrouvez toutes les informations ainsi que la contribution « *L'accompagnement des personnes dans leur parcours professionnel. Quels besoins, quels acteurs ?* » dans le [storify réalisé par l'Uriopss](#).

### **Intervention de l'Uriopss NPDC lors du débat régional organisé par France Stratégie « Quels leviers pour l'emploi »**

Le 8 septembre 2016, l'Uriopss est intervenue dans le débat de France Stratégie concernant l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi pour rappeler la double responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs sociaux :

- Accompagner chaque personne en lui donnant les moyens d'accéder et de se maintenir dans un emploi décent et de qualité : lever les freins à l'emploi, accompagner l'évolution professionnelle

et la montée en compétences, accompagner le changement de parcours et les réorientations, travailler sur l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, sur la base des réalités de vie...

- Parler emploi, implique également de parler des périodes de non-emploi, ce qui oblige à questionner les revenus de substitution, la marginalisation et la culpabilisation qui pèsent sur les personnes en non-emploi, la reconnaissance et la valorisation d'autres formes d'activités qui contribuent à la société et à la cohésion sociale.

L'Uriopss a rappelé les engagements du réseau Uriopss-Uriopss dans ce débat afin que personne ne reste sur le bord de la route. Cela doit passer par une prise en compte de l'ensemble des situations [scolarité, formation, logement, santé, populations spécifiques telles que les jeunes, seniors, familles monoparentales...]. Il s'agit également d'inclure dans le débat l'ensemble des employeurs, notamment ceux de la santé, du social et du médico-social qui portent des enjeux spécifiques en termes d'emploi, de générer des dynamiques porteuses pour l'emploi sur les territoires et de faire avec les personnes concernées.

## Les actualités régionales

### **Animation d'une réflexion inter-associative sur la pauvreté dans la région : le Collectif Alerte Nord - Pas-de-Calais**

Les membres du Collectif Alerte Nord - Pas-de-Calais se sont réunis à cinq reprises en 2016 autour de l'actualité sociale et économique : la gestion saisonnière de l'hébergement d'urgence, l'accueil des migrants sur le littoral, l'évolution des politiques de solidarité du Département du Nord...

En février 2016, le Collectif Alerte a rédigé un communiqué de presse « *Les associations ne sont pas des airbags sociaux* » **pour alerter les pouvoirs publics sur**



**les difficultés économiques et budgétaires des associations de solidarité [fiche 85751].** La Préfète déléguée pour l'égalité des chances du Nord a rencontré une délégation du Collectif pour discuter du contexte budgétaire et de son impact sur le respect des droits fondamentaux des personnes. La délégation a interpellé la Préfète sur le sens de l'action sociale et des politiques de solidarité dans ce contexte très contraint, et a demandé à ce que : • l'Etat réunisse autour de la table les différents partenaires qui ont à voir avec le soutien aux personnes vulnérables • le Plan Pauvreté s'adapte aux réalités sociales actuelles de nos territoires et inclut les enjeux spécifiques [par exemple les migrants] ; les instances de pilotage /de suivi du Plan pauvreté soient réunies pour travailler ensemble sur des mesures et évolutions concrètes.

### **Suivi de la mise en œuvre du Plan Pauvreté dans le Nord - Pas-de-Calais**

En juillet 2016, l'Uriopss NPDC et l'Uriopss Picardie ont sollicité un rendez-vous à la DRJSCS, en charge du pilotage stratégique du Plan Pauvreté en région, pour faire le point sur sa déclinaison territoriale et les modalités de contribution du secteur associatif à ces travaux. Fin 2016, la DRJSCS et les partenaires du Plan ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route régionale articulée autour de quatre priorités d'action [faciliter l'accès aux droits, améliorer l'accès à la santé, prévenir les ruptures et accompagner les plus fragiles, favoriser la participation des personnes en situation de précarité] et de quatre principes [observation sociale, promotion des démarches « aller-vers », expérimentations et innovations, gouvernance territorialisée du plan].

Après quatre ans, le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté n'a pas fait reculer sensiblement la pauvreté mais a sans doute permis d'amortir un peu le choc de la crise économique pour les plus fragiles. Aux yeux des associations locales, le Plan souffre cependant de ne pas avoir de déclinaisons territoriales. Si la gouvernance territoriale s'organise progressivement, les acteurs associatifs et les personnes accompagnées restent bien souvent éloignés des débats [manque d'appropriation des mesures du Plan, pilotage et gouvernances flous, circuits d'information restreints...]. Le Collectif Alerte préconise donc une **observation sociale territoriale partagée** autour des enjeux de lutte contre les pauvretés et les différentes formes d'exclusion, ainsi que la **concertation de l'ensemble des acteurs et personnes concernées**. La démarche « *Observons, mesurons, proposons !* » propose d'aller à la rencontre « d'observateurs » des réalités sociales [associations de solidarité, personnes en situation de précarité, autres partenaires] pour recueillir leurs témoignages, interpellations et propositions, puis de les mettre en débat de la manière la plus large possible. Les thématiques et territoires retenus sont :

- « dépasser les logiques d'aide distributive pour aller vers l'accompagnement par l'alimentation » sur le Cambrésis
- « l'accès et le maintien dans le logement des jeunes de 18-30 ans, notamment sortant d'ASE » sur le Dunkerquois
- « la levée des freins périphériques à l'emploi en milieu rural » sur le Montreuillois-Ternois
- « la prise en compte des problématiques psychiques et la coordination entre la santé et le social » sur le Montreuillois.

L'appui technique est assuré par l'Uriopss, avec le soutien d'un service civique sur une mission de recueil et de valorisation de la parole [Mathilde Millet, de février à juillet 2017].

En parallèle, l'Uriopss continue de suivre **les expérimentations prévues dans le Plan pauvreté** et de relayer les informations auprès de son réseau [Chèque Energie, Points conseil budget...]. Elle a également co-animé à la demande de la DRJSCS l'atelier « *Agir au plus près des territoires et des personnes* » lors de la **journée régionale du Plan pauvreté dans les Hauts-de-France** [13 décembre]. Pour les prochains travaux autour de la lutte contre la pauvreté, l'Uriopss invite à mobiliser plus largement les acteurs de terrain, notamment associatifs, et les personnes concernées afin de compléter des approches plus institutionnelles par des remontées de pratiques et des parcours de vie.

### **Les politiques d'accès et de maintien dans l'emploi dans le Nord**

Dans le Nord, 2016 a été marquée par la **mise en œuvre des nouvelles orientations du Département** en matière de retour à l'emploi des allocataires du RSA [fiche 70526]. Dès janvier, puis de manière régulière, l'Uriopss a rencontré le Département afin d'avoir de premières précisions concernant le calendrier et le contenu de l'appel à projets du PDI, le maintien des financements des actions dans une phase transitoire, l'accompagnement social individuel, la pluri-annualité des financements, l'équipe pluridisciplinaire départementale, les objectifs et enveloppes territoriales... De manière préventive, l'Uriopss a par ailleurs invité ses adhérents à faire remonter dans le cadre d'un questionnaire l'impact des évolutions.

Courant février, l'Uriopss a suivi de près la **diffusion de l'appel à projets du PDI**, et a notamment interpellé le Directeur Général des Services du Département sur des imprécisions dans les modalités de réponse, notamment concernant le caractère pluriannuel de la demande. Afin que chaque porteur ait accès à la bonne information, un mail de précision ainsi qu'une procédure adaptée ont été élaborés avec la DLES et communiqués largement. Après le vote le 13 juin de la délibération sur le financement des actions dans le cadre du PDI, l'Uriopss a informé ses adhérents des arbitrages financiers à venir [également dans le cadre du FSL], et les a invités à alerter les têtes de réseau associatives de toute difficulté financière ou RH.



En mai 2016, l'Uriopss a participé aux **commissions territoriales d'insertion professionnelles** mises en place par le Département. Parmi les principaux enjeux portés par l'Uriopss figure la contribution des acteurs sociaux à l'insertion professionnelle des allocataires du RSA. Il est par ailleurs impératif de mobiliser tous les dispositifs [mobilité, formation illettrisme, accueils petite enfance, dispositifs d'accompagnement à la stabilisation ou à l'abstinence en cas d'usage de produits...] pour permettre à chacun d'accéder à un emploi ou à une formation. Enfin, il importe d'agir sur les causes des difficultés plutôt que sur leurs effets [comprendre les ruptures de parcours, responsabiliser chacune des parties prenantes et veiller à leur participation effective aux plateformes Emploi...].

A l'occasion de l'**installation du Conseil Départemental de l'Insertion** du Nord [6 juillet] Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss, est intervenue sur la place et la préservation de l'accompagnement social dans l'accompagnement global des personnes en difficulté d'accès à l'emploi [fiche 86640].

### **La lutte contre la précarité énergétique dans le Nord**

Sur le Valenciennois, l'Uriopss a été sollicité en 2016 par le PIPEL pour réaliser un **état des lieux des aides financières** accordées aux ménages en difficultés paiement de leurs factures d'énergie sur la commune de Valenciennes dans le cadre de la démarche AGILLE [améliorer la gouvernance et développer l'initiative locale pour mieux lutter contre l'exclusion]. L'Uriopss a mobilisé son réseau et apporté des conseils techniques sur la constitution de l'état des lieux et la méthodologie à suivre. La démarche s'est concrétisée par l'élaboration d'une grille de remontée de données, une rencontre partenariale avec les différentes structures concernées, ainsi que la programmation de plusieurs rendez-vous individuels. L'état des lieux sera finalisé en 2017.

Le **réseau précarité énergétique du Douaisis** s'est réuni trois fois en 2016. L'Uriopss a été sollicitée pour accompagner les organisatrices des forums « *En route vers mon éco-logement !* » dans la préparation de l'édition 2016. Les membres du réseau ont pu communiquer sur leurs diverses actualités liées à la lutte contre la précarité énergétique : suivi de l'expérimentation du Chèque Energie dans le Pas-de-Calais [cf. ci-dessous], nouveau portail informatique ENGIE pour les professionnels, action de lutte contre l'habitat non-décent ou indigne portée par SOLIHA Douaisis [repérage des ménages], ... Fin 2016, le réseau a proposé de travailler en 2017 sur un meilleur repérage des ménages en situation de mal-logement par les intervenants à domicile de tous champs [infirmiers à domicile, techniciens d'intervention sociale et familiale, assistants sociaux...].

Suite à une première édition des **Rencontres départe-**

**mentales de la précarité énergétique** organisée en 2013 autour du repérage des ménages confrontés à la précarité énergétique, le Département du Nord et EDF ont souhaité réitérer l'initiative avec un focus sur l'accompagnement à la sortie de la précarité énergétique. Co-organisée avec l'Uriopss, la FNARS, la Fondation Abbé Pierre, l'UDCCAS, l'AMF et la CAF, cette deuxième édition a permis aux acteurs opérationnels et institutionnels d'échanger autour de l'état des lieux de la précarité énergétique dans le Nord, des actions d'accompagnement et des interventions sur le bâti visant à répondre aux problématiques rencontrées par les ménages. L'Uriopss a pris la parole en table-ronde pour rappeler des principes faisant du logement un véritable levier d'inclusion sociale :

- Favoriser les interventions au domicile pour connaître les réalités de vie et les besoins des ménages et apporter des réponses aux différentes dimensions de la précarité énergétique [vulnérabilité économique, évolutions des pratiques et usages du logement, équipement et bâti...] afin d'agir sur les facteurs déclencheurs et aggravants de la précarité énergétique, et non uniquement sur ses effets.
- Proposer des modalités d'accompagnement mixant accompagnement individuel et collectif, en s'appuyant sur des outils pédagogiques innovants, permettant d'impliquer les ménages, de leur faire prendre conscience des ressources qu'ils peuvent mobiliser pour réduire leurs difficultés.
- Favoriser la formation des travailleurs sociaux et le maillage partenarial.

L'Uriopss regrette néanmoins que les initiatives et ressources des associations à destination des ménages ou des accompagnants, leurs capacités d'innovation et d'adaptation des pratiques, n'aient pas été suffisamment valorisées. L'Uriopss a par ailleurs proposé d'organiser ces démarches dans les territoires, ce qui permettrait d'aborder de manière plus opérationnelle avec les acteurs locaux leurs pratiques professionnelles et les partenariats, à l'image de ce qui se fait déjà depuis plusieurs années sur certains territoires [Douaisis, Valenciennois].

### **L'accès au logement dans le Pas-de-Calais**

L'Uriopss participe aux instances politiques et techniques de suivi du plan Hébergement-Logement du Pas-de-Calais [PDALHPD], ainsi qu'aux réunions relatives au FSL. Depuis plusieurs années, les acteurs associatifs œuvrant sur le logement dans le Pas-de-Calais se réunissent tous les deux mois au sein du Collectif Logement pour échanger sur les pratiques liées à l'accompagnement, la prévention des expulsions, la précarité énergétique... L'objectif principal est de créer des ponts entre les acteurs et d'informer sur les droits des personnes. 2016 aura notamment été marquée par trois grands chantiers :



### 1 La contribution aux travaux sur la rédaction de la charte de prévention des expulsions

le PDALHPD voté en décembre 2015 prévoit l'élaboration d'une Charte de prévention des expulsions locatives afin d'intervenir le plus en amont possible des difficultés liées aux impayés de loyers et au maintien des ménages dans leurs logements. Réunies le 11 mars, les associations membres du Collectif logement ont proposé une première contribution aux partenaires du Plan, autour de 10 principes [fiche 86442]. Faute d'information sur l'avancée du chantier, les associations ont de nouveau interpellé le Département et les services de l'Etat lors du Comité Responsable du Plan du 1<sup>er</sup> décembre, demandant d'être associées le plus en amont possible des travaux. En complément, dans le cadre de la mise en place des CCAPEX au niveau local, le Collectif Logement a identifié en son sein un représentant dans chacune des CCAPEX.

### 2 L'expérimentation Chèque Energie

Avec le lancement de l'expérimentation du Chèque Energie sur le Pas-de-Calais, les membres du Collectif ont souhaité organiser un temps d'échange ouvert à l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer à l'information des ménages sur ce nouveau dispositif. Les présentations et échanges ont alimenté une première contribution à l'évaluation de l'expérimentation au niveau local et national [fiche 88066]. Ils serviront également de base de travail avec les différents acteurs de la lutte contre la précarité énergétique. Des préalables à renforcer pour lutter contre le non-recours ont été identifiés autour de la prévention, de la communication et de l'accompagnement. A noter que cette contribution et la participation aux instances de suivi de l'expérimentation permettent à l'Uriopss de relayer les informations auprès des autres territoires [Département du Nord, EPCI, autres Uriopss...].

### 3 La réécriture du règlement intérieur du FSL

En septembre 2016, le service départemental du logement et de l'habitat [SDLH] est intervenu en Collectif Logement pour présenter l'avancée des travaux sur le futur règlement intérieur du FSL, notamment l'évolution des aides financières et de l'accompagnement social au logement. Au vu des orientations communiquées par le Département sur l'accompagnement logement, deux groupes de travail ont été mis en place pour poursuivre les échanges entre le SDLH et les associations autour des outils de suivi et d'évaluation de l'accompagnement social, et du FAL-ALT [avec la DDCS 62]. Concernant l'AML, le Département a prévu d'organiser une rencontre entre ses services, les bailleurs et les associations.

2016 a également été l'occasion de développer des partenariats, notamment avec la Fondation Abbé Pierre [échanges de pratiques, éléments de langage autour des procédures d'expulsions], l'ADIL [inter-

connaissance entre l'ADIL interdépartementale et les associations du territoire, association de l'ADIL aux travaux du Collectif Logement] et la Banque de France [lutte contre le surendettement, points conseils budget, formations].

### Soutien aux initiatives locales et participation citoyenne

L'Uriopss co-anime quatre plateformes de soutien aux initiatives locales sur quatre arrondissements du département du Nord, les **plateformes Germinal**. En 2016, cela a représenté 40 réunions, 46 projets accompagnés, et 350 € de subventions accordés [2 projets financés]. Dans le cadre d'un accompagnement plus individualisé, l'Uriopss a appuyé l'association Brisons le Silence dans la préparation de sa première assemblée générale [déroulement, documents à transmettre...].

Au Cateau-Cambrésis, des habitants souhaitent recréer du lien dans la ville et mobiliser les citoyens autour d'actions communes. Ils ont commencé par la création d'une « boîte à dons » [« Givebox »], prenant la forme d'une cabine téléphonique où les habitants peuvent déposer des objets du quotidien en bon état afin qu'ils servent à d'autres personnes. En complément de l'accompagnement collectif par les membres de la plateforme Germinal sur le projet « Givebox », les porteurs de projet ont demandé à l'Uriopss de les accompagner dans les différentes étapes de constitution de l'association Solidarity Box [mobilisation des personnes engagées dans le projet, rédaction des statuts, élaboration du projet associatif, organisation de temps forts].

Animé par l'Uriopss et de la Fédération des Centres Sociaux du Nord, le groupe d'appui départemental aux animateurs des **forums permanents de l'insertion** s'est réuni à quatre reprises en 2016 autour d'enjeux de valorisation des démarches forums, de capitalisation d'outils, d'échange de pratiques ou encore de formation.

L'Uriopss et la FCSN ont ainsi accompagné les structures porteuses dans la **réponse à l'appel à projet du PDI**. Un préambule, co-signés par l'ensemble des porteurs, la FCSN, l'Uriopss et l'Interforum, a été joint aux demandes de subvention. Il s'agissait de rappeler les finalités des démarches forums tout en précisant la manière dont ces démarches collectives d'expression et d'implication citoyenne s'inscrivent dans les orientations du PDI en matière de développement des potentialités des allocataires, d'acquisition de compétences et savoirs utilisables dans un parcours vers l'emploi, de dialogue entre personnes en situation de précarité, institutions et acteurs de l'emploi, de participation citoyenne.

Le groupe d'appui est également un lieu ressource indispensable pour **relayer les informations concernant le dispositif RSA et son animation** au niveau

départemental et local : réorganisation des services départementaux [création de la DIPLE et des PIPLE, service lutte contre la fraude, chargé de mission insertion professionnelle des jeunes], évolution des CTIP, offre d'insertion territoriale, recentralisation des équipes pluridisciplinaires, actions d'insertion à destination de l'ensemble des allocataires du RSA, mise en œuvre des plateformes territoriales de l'emploi et travaux des GOME, recentralisation des équipes pluridisciplinaires [situations qui ne sont plus vues au cas par cas mais par catégories [maladie, entrepreneur...], tri en amont de l'EP, EP « fraude » et « de masse »...]. En avril 2016, la 2<sup>e</sup> édition du **journal des forums permanents de l'insertion** a valorisé les partenariats mis en œuvre sur les territoires avec les PLES, Pôle Emploi, la médiation culturelle, ainsi que l'implication des représentants des allocataires [fiche 86726].

### Animation du réseau d'adhérents

En janvier 2016, l'Uriopss a invité l'ensemble des adhérents du secteur Insertion - Lutte contre les exclusions à participer à des réunions territoriales sur Lens, Boulogne, Arras et Lille. A l'ordre du jour de ces rencontres, des regards croisés sur les besoins des populations et des territoires, les bonnes pratiques et difficultés rencontrées par les adhérents, et des échanges sur l'offre de services de l'Uriopss et son évolution. Une synthèse des enjeux pour le secteur a été réalisée et a permis d'alimenter la feuille de route 2016.

En novembre 2016, l'Uriopss a organisé une rencontre avec les associations d'insertion du Nord autour de l'accompagnement social, en lien avec

l'évolution des politiques d'insertion vers l'emploi et vers le logement du Département du Nord, les chantiers nationaux tels que le plan d'action pour la rénovation du travail social, la refonte des minimas sociaux.

Enfin, la commission régionale de décembre, organisée avec le secteur Enfance, Jeunesse, Famille a été l'occasion d'échanger avec Jérôme Vignon, Président de l'ONPES, et des militants d'ATD Quart-Monde sur l'invisibilité sociale et le manque de prise en compte de certaines populations dans les statistiques publiques, les médias ou les politiques publiques.

### Formations et accompagnements

#### **Focus sur la formation « Consommations à risque et posture d'aide et d'accompagnement »**

Dans le cadre de sa convention avec le Département du Nord, l'Uriopss a construit et testé un module de formation avec la Fédération des Addictions du NPDC intitulé « *Consommations à risque et posture d'aide et d'accompagnement* ». Pendant trois jours, des professionnels du soin et notamment du secteur de l'addictologie [éducateur, coordinateur CSAPA, médecin psychiatre, sociologue...] ont informé et sensibilisé des accompagnants bénévoles et salariés sur les produits et leurs usages, sur les représentations liées à ces consommations et sur la nécessaire prise en compte du sens de ces usages dans la relation d'aide et d'accompagnement [accompagner dans une meilleure gestion des situations à risques, faire connaître le réseau local des acteurs du soin pour faciliter les passerelles entre le soin, l'insertion et la prévention].

## Les perspectives 2017

En 2017 seront poursuivies les actions de représentation et d'animation du secteur, en lien avec les chantiers nationaux et les politiques publiques d'insertion, notamment autour de :

- Suivi du Plan pauvreté, en mobilisation les acteurs de terrain et les personnes concernées,
- Accès au numérique : accès aux droits & fracture numérique,
- Mesure d'impact et valorisation de l'accompagnement social,
- Logement : évolution de l'accompagnement Logement, redynamisation des réseaux précarité énergétique, démarche régionale autour des projets d'habitat inclusif,
- Relance du forum permanent de l'insertion lillois,
- Qualification des acteurs : modules de formation et temps d'échange de pratiques et témoignages d'experts autour des problématiques de santé, notamment liées aux addictions et à la santé mentale, des violences faites aux femmes, de la montée en âge, de la lutte contre le surendettement... ●



# LES SERVICES

**Valérie Delaet, responsable du service Paie, Juridique et Ressources Humaines, Mathilde Le Bihan, responsable du service Vie associative et Formation des acteurs et Odile Leclercq, responsable Vie du réseau et administration**

v.delaet@uriopss-npdc.asso.fr - m.lebihan@uriopss-npdc.asso.fr o.leclercq@uriopss-npdc.asso.fr

## Les enjeux, le bloc législatif en pleine révolution

En 2016 les associations ont vu leur environnement considérablement évoluer : pilotage budgétaire nouveau, changements dans l'organisation des administrations, mise en place de nouveaux schémas et plans. Par ailleurs le paysage institutionnel a été modifié en profondeur : mise en place laborieuse de la grande région des Hauts-de-France, des compétences qui changent de main...

Ainsi, les Conseils départementaux conservent la compétence santé. Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire [SRADDT] et le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation [SRDEII] ont été adoptés fin 2016.

Suite à l'obligation de prendre trois nouvelles compétences parmi neuf identifiées, la MEL a négocié la reprise des compétences FSL et politique de la ville.

Toutes ces évolutions ont contribué à insécuriser les acteurs associatifs.

De façon générale, les pressions budgétaires sur les associations ont été fortes avec, entre autres, la mise en place de la complémentaire santé collective généralisée, la soumission à la taxe d'habitation, la taxe transport, les effets GVT inéluctables...

Dans ce contexte, les associations, sans vision claire de l'avenir, sont perpétuellement à la recherche d'économies supplémentaires. Le secteur structurellement déficitaire est accusé d'être mauvais gestionnaire alors que cette situation est liée à la baisse des dotations. Sans système de contrôle, on obtient un effet ciseaux qui aboutit à une concurrence inéquitable avec le lucratif face au tout contrôlé pour le but non lucratif qui par ailleurs n'a pas de prise en charge de la globalité des coûts par le financeur.

Dans ce contexte, l'Uriopss tout au long de l'année 2016, s'est attachée à restaurer le dialogue politique et le dialogue de gestion.

### **Le CPOM toujours d'actualité**

En 2016, les financeurs s'appuyant sur l'actualité économique et financière ont bousculé les associations [mobilisation partielle de l'épargne disponible pour certaines associations, demande des DADS, PV des CA, audit renforcé...]. La contractualisation des politiques publiques par le biais de CPOM a pris une nouvelle forme avec le vote de la loi ASV et celui de la loi de modernisation du système de santé.

C'est dans ce cadre, que le Club CPOM créé en 2008 au moment de la mise en place des premiers CPOM, s'est réuni à deux reprises le 2 février et le 30 juin 2016. Face à la politique volontariste de signature des CPOM par les départements du Nord et du Pas-de-Calais et aux difficultés remontées par les adhérents au moment des négociations, le Club CPOM de l'Uriopss, espace de veille collective et d'analyse de retours d'expériences, a écrit une lettre aux Présidents d'association avec douze préconisations [fiche 86672].

En 2017, cette actualité est toujours forte avec l'utilisation de l'EPRD [état prévisionnel des recettes et des dépenses] pour les EHPAD dès janvier et la généralisation progressive de ce nouveau modèle tarifaire, qui permettra de planifier les ressources de l'établissement en partant de son activité réelle, au secteur du handicap. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, seuls 16 % des établissements médico-sociaux sont sous CPOM dont 1,72 % des établissements pour personnes âgées [soit 163 établissements]. Alors qu'aujourd'hui, le calendrier de déploiement des CPOM « *Programmation conjointe ARS/Conseil départemental* » n'est pas encore paru, le club CPOM porté par l'Uriopss doit-il continuer à se réunir ? Avec quels objectifs ? Sous quel format ?



## La formation des acteurs associatifs, place et stratégie de l'Uriopss

L'offre de formation du réseau Uniopss-Uriopss est adaptée aux acteurs privés non lucratifs des secteurs sanitaire, social et médico-social et s'appuie notamment sur :

- une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs,
- une double approche : politique et technique,
- une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes.

Depuis de nombreuses années, un groupe de travail national porte à l'échelle du réseau les questions et enjeux relatifs à la formation. Composé de représentants de l'Uniopss et de chaque Uriopss, ce groupe se réunit en moyenne trois à quatre fois par an afin de partager informations, outils et réflexions dans le but d'améliorer les pratiques au sein de chaque organisme de formation. En parallèle de ces temps collectifs, des groupes thématiques, plus réduits, peuvent se mettre en place. En 2016, dans le cadre de cette dynamique de coopération, quatre chantiers prioritaires ont été identifiés et ont donné lieu à des analyses et productions spécifiques :

- l'engagement du réseau dans une démarche qualité d'ampleur nationale,
- l'harmonisation de l'identité visuelle des supports et l'affirmation de la marque du réseau,
- la création d'un tronc commun de formation et de produits phares,
- la constitution d'un vivier de formateurs.

Chaque module de formation s'appuie sur des objectifs pédagogiques précis et adaptés. La programmation répond quant à elle à des objectifs plus généraux, à savoir :

- transmettre les valeurs du réseau Uniopss-Uriopss : Primauté de la personne, Non lucrativité, Solidarité, Egalité dans l'accès aux droits, Participation des tous à la vie de la société,
- participer à la professionnalisation des acteurs du secteur en permettant aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles au service des personnes accompagnées,
- aider les bénévoles à s'engager et exercer leurs missions,
- faciliter l'accès à la formation sur le territoire régional et développer une offre de proximité,
- proposer une offre de formation adaptée aux réalités et aux valeurs du secteur non lucratif [contenus de formation, tarifs, méthodes pédagogiques...],
- aider les acteurs à comprendre et à se saisir des enjeux et politiques publiques dans le secteur

- sanitaire et social en apportant une vision macroscopique et une prise de recul,
- traduire en pratiques professionnelles les évolutions législatives et réglementaires,
- transmettre une analyse et des points de vigilance sur les tendances du secteur,
- favoriser la transversalité l'échange de pratiques et l'interculturalité dans les associations du secteur via la promotion de l'innovation sociale.

## Les formations 2016 en chiffres...



**1 505**

acteurs associatifs formés [bénévoles et salariés]

**326**

professionnels formés MAPA® en NPDC

**42**

intervenants Uriopss et partenaires mobilisés [en particulier sur la formation des bénévoles]

**4**

modules de formation dispensés à la demande d'écoles



**213,5**

jours de formation réalisés

**116**

modules de formation

**109**

jours d'accompagnement et 10 jours consacrés à l'accompagnement dans le cadre des fonds dédiés de 4 associations

## La formation professionnelle continue [FPC], levier pour accompagner les mutations des établissements et services du secteur

En 2016, 83,5 jours de formation ont été mis en place. Les formations ont concerné :

- **719 stagiaires**,
- **17 modules** en inter-associatif pour un total de 29 jours,
- **25 modules sur-mesure** réalisés chez les adhérents pour un total de 48,5 jours,
- **4 conventions passées** avec des écoles de formation pour un total de 6 jours,
- **3 sessions de formation** mises en place dans le cadre d'une action financée par la DRJSCS pour un total de 6 jours,
- **1 module** réalisé pour le compte de l'Uriopss Haute-Normandie [2 jours] et 1 pour le compte de l'Uniopss [2 jours].

Parmi les thématiques couvertes cette année, on retrouve notamment :

- **L'environnement, les évolutions du secteur social et médico-social** et leurs incidences sur la gouvernance, le pilotage et les métiers.



- **Les situations et droits des personnes :** *Exercice de l'autorité parentale dans le cadre de l'accompagnement, Promotion de la bientraitance, Droit de visite/visite médiatisée, La protection de l'enfance, Les fondamentaux de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile, Valeurs de la République et Laïcité.*
- **Les enjeux du travail social :** *Communication écrite et analyse de pratiques, La gestion de la violence [MAPA®], La mobilisation et la participation des habitants.*
- **Le droit social :** *Les fondamentaux, Maîtriser la convention collective du 31 octobre 1951, Maîtriser la convention collective du 15 mars 1966, Décryptage de la loi travail : quels changements ? Quels impacts pour les employeurs associatifs ?*
- **La gestion du personnel :** *La pratique de la paie, Sécuriser le recours au contrat à durée déterminée, La gestion des absences en paie, Réussir sa négociation annuelle obligatoire [NAO], Mettre en œuvre un licenciement pour motif économique de 1 à 9 personnes, Optimiser la gestion des congés payés, La gestion et l'analyse des situations de tension ou de conflit.*
- **La gestion financière :** *Un CPOM pour quoi faire ? : enjeux, impacts, points de vigilance, Le plan pluriannuel d'investissement [PPI], L'EPRD, Le renouvellement des conventions tripartites.*

En 2016, un petit-déjeuner d'actualités sociales a permis d'aborder les nouveautés législatives, conventionnelles et jurisprudentielles toujours sous un format souple et adapté aux enjeux et disponibilités des adhérents. La thématique traitée cette année a concerné les heures supplémentaires et heures complémentaires.

## Focus sur la démarche qualité

Depuis sa création, le réseau Uniopss-Uriopss s'emploie à apporter à ses adhérents des réponses qualitatives, adaptées à leurs besoins, leurs enjeux. La formation, véritable espace de ressourcement au service de la professionnalisation de notre secteur mais aussi du bien-être des acteurs, n'échappe pas à cette ambition. La mise en place d'un groupe de travail national, composé de représentants des services formation de chaque Uriopss, s'inscrit dans une volonté de modernisation et d'amélioration continue des pratiques en la matière dans le réseau. De nombreux chantiers ont ainsi pu être portés collectivement et donner lieu à des évolutions positives. L'année 2016 aura été particulièrement marquée par un effort de structuration et de formalisation de la démarche qualité des OF et ce afin de remplir nos nouvelles obligations réglementaires [cf. décret du 30 juin 2015].

Huit réunions dématérialisées [Skype], trois réunions physiques ainsi qu'un séminaire de deux jours, les 11 et 12 juillet 2016, auront été nécessaires pour

construire une démarche qualité partagée au sein du réseau. De ces différents temps d'échange ont émergé plusieurs productions, notamment un cadre politique unifié, une grille de références commune, des modèles de documents supports sécurisés et harmonisés.

Cette dynamique, impulsée par le groupe de travail du réseau puis reprise dans chaque Uriopss, s'est inscrite dans la durée et a vocation à se poursuivre, la recherche de qualité ne pouvant être qu'un processus continu.

## La formation, levier pour soutenir la vie associative et le développement social local

Les trois conventions, signées respectivement avec la région et les deux départements, ont permis à l'Uriopss et à ses partenaires\* de maintenir, encore en 2016, une offre de formations gratuites de qualité, au service des bénévoles et de leur engagement associatif. La confirmation tardive par la Région du maintien de son soutien sur l'axe ADVA Formation des bénévoles a toutefois eu un impact sur le nombre de modules ouverts en 2016.

**Ainsi, 70 modules ont été mis en place pour un nombre total de 130 jours.** Ils ont concerné 919 acteurs associatifs [648 bénévoles et 271 salariés] investis dans 165 associations. Parmi les modules de formation les plus sollicités, on retrouve en 2016 :

- **Bénévoles dirigeants :** *Création et gestion d'une association [gouvernance et gestion financière], Actualité du secteur social et médico-social, Relations avec les pouvoirs publics, Projet associatif et place des bénévoles, Montage et évaluation de projet, Coopération, Animation de réunions, L'ESS à l'épreuve des territoires.*
- **Bénévoles et/ou salariés investis sur des missions d'accompagnement des personnes vulnérables :** *Etre bénévole et vivre une relation d'aide, Les lois et les droits des demandeurs d'asile, Accueil Ecoute, Anticiper les moments de tension et de conflits, Alpha Français Langue Etrangère, Animer un Ciné-débat, Devenir bénévole auprès de personnes âgées, Le droit au logement opposable, Consommations à risque et posture d'aide et d'accompagnement, La naturalisation des étrangers, Souffrance psychique, douleur morale et travail d'insertion, Les outils et techniques d'animation participative, Prise de parole en public, L'accueil des mineurs isolés étrangers, Accompagnement scolaire, Intervention sociale et rapport au corps, Les encadrants techniques : accueil, écoute et accompagnement des publics, Le surendette-*



ment des particuliers, Le logement : dispositif FSL, Accompagner et soutenir la parentalité, Le revenu de solidarité active et les politiques départementales d'insertion, L'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de précarité, Le mal logement et la lutte contre la précarité énergétique, L'éducation populaire, Le droit de la famille, Logement : prévenir et faire face aux impayés de loyer, Troubles de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées : comment aider ?, La gestion des émotions de l'enfant, Mettre en place un atelier santé au sein de son association

Le 30 septembre 2016, l'Uriopss organisait, avec le soutien du Département du Pas-de-Calais et en présence de Jean Bastide [Fondateur de France Bénévolat et ancien président de la commission associative de l'Uniopss], une conférence intitulée « **Bénévolat et engagement associatif : des solidarités au cœur des territoires** ». Riche d'apports et d'échanges, cette manifestation a permis de prendre le temps de parler du bénévolat dans nos associations, travail de l'ombre pas toujours reconnu et valorisé à sa juste valeur. Repères historiques, politiques, chiffres clés, témoignages, préoccupations mais aussi bonnes pratiques ont pu être discutés. La retranscription de cette demi-journée a servi de contribution aux nombreuses réflexions en cours sur l'engagement [LMA, ORVA, Uriopss...] ainsi qu'à la préparation du futur Pacte des Solidarités porté par le Département du Pas-de-Calais [restitution complète fiche 90513].

\* Pour être en capacité de proposer une telle offre, l'Uriopss travaille en étroite collaboration avec un réseau d'acteurs de la formation en région : ACTION, ADIL, CLISS XXI, Colline Aceppe, Culture et Liberté, Fédération des addictions, GAP, Hervé Lecomte, Innovation et Développement, ROMS ACTION, Karine Szeremeta, UDAF, URACEN.

## Les accompagnements au service des adhérents et de leurs projets

### Les accompagnements en quelques chiffres

Trente-et-une missions sur mesure ont été réalisées à la demande d'associations adhérentes ou de partenaires pour un nombre total de 109 jours d'accompagnement parmi lesquelles :

- **10 missions consacrées à un appui individuel** sur toutes questions relatives au droit du travail [30 jours],
- **8 autres interventions** sur le volet RH-droit social [19,5 jours],
- **4 missions d'appui** lors de processus de rapprochement [15,5 jours].

**10 jours d'accompagnement** dans le cadre de situations de crise rencontrées par les adhérents ou de projets collectifs ont également été rendus possibles par la mobilisation du « *Fonds de soutien aux projets inter associatifs de territoires et situations de crise* ».

### Les domaines d'intervention

Cette année, les interventions ont porté principalement sur :

- **des accompagnements relevant des activités autorisées et des relations avec les pouvoirs publics** : révision du projet associatif global, négociation de CPOM, conduite de l'évaluation, conduite d'une opération de rapprochement [GCSMS, fusion]...
- **des interventions ponctuelles en ressources humaines et droit social** : procédure de recrutement, mise en œuvre de la CCN du 21 mai 2010, aménagement du temps de travail, rédaction d'un CDI, révision du règlement intérieur du personnel, mise en place d'un Document Unique de Délégation [DUD], préparation d'un licenciement pour inaptitude, audit en droit social...
- **des réponses à des sollicitations particulières** : diagnostic territorial sur le littoral, mise en place d'échange de pratiques, animation d'un atelier autour de la laïcité pour la DRJSCS, démarche progrès dans le Pas-de-Calais, mission de conseil et d'accompagnement en méthodologie et évaluation de projets réalisée en partenariat avec le Comité Régional d'Education et de Promotion de la Santé [COREPS]...

En 2016, l'Uriopss a continué à soutenir les structures en difficultés. Les travaux se sont poursuivis avec les associations et les mandataires judiciaires. L'Uriopss, avec ses adhérents, a défendu l'emploi. Ces actions ont été prises dans le cadre des « fonds dédiés » arrêtés par l'Assemblée générale.

Au regard de ces différents enjeux, la mise en place d'interventions de plus en plus globales et coordonnées se poursuit permettant ainsi la mobilisation de compétences complémentaires et d'expertises nouvelles.

### Le service civique

Depuis le 2 septembre 2015, l'Uniopss est agréée pour accueillir et mettre à disposition auprès de son réseau [Uriopss, Adhérents nationaux et leurs adhérents respectifs] des volontaires en Service Civique. L'année 2016 aura permis de renforcer le suivi de ce dispositif et surtout de préparer le transfert d'une partie de la gestion vers les Unions régionales volontaires. L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a fait le choix de s'inscrire dans cette démarche. Une convention a ainsi été signée pour préciser la nouvelle répartition des missions entre l'Uniopss et l'Uriopss [via son service Vie associative et formation des acteurs]. Fin 2016, dans le Nord - Pas-de-Calais, ce sont treize volontaires qui étaient accueillis dans l'un des établissements et services du réseau. Un nombre de sollicitations et de missions en hausse est attendu pour l'année 2017. Dans le but de contribuer à l'amélioration du dispositif, l'Uriopss participe aux groupes de travail pilotés





respectivement par l'Uriopss et par LMA Hauts-de-France sur cette thématique.

Pour rappel, les missions acceptées dans le cadre de l'agrément du réseau doivent participer à la lutte contre les exclusions, à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à la mobilisation contre l'isolement des personnes âgées, à l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des patients dans les services de santé, à la valorisation des pratiques associatives, au renforcement du lien social... Pour faciliter l'intégration du volontaire, le réseau propose un accompagnement dans toutes les étapes du processus de mise à disposition : définition de l'offre de mission, gestion administrative, recrutement, formation civique et citoyenne du volontaire, mise en place du tutorat... *[toutes les informations sur la fiche 84431].*

### Le service CCG : au plus proche des attentes de ses adhérents

Les adhérents peuvent mobiliser le service « Conseil, comptabilité, gestion » de l'Uriopss qui adapte ses accompagnements aux besoins et attentes de chacun. Ainsi, le CCG peut assurer la tenue de comptabilité soit directement chez l'adhérent sur son logiciel, soit à l'Uriopss sur le logiciel EIG. Les interventions en gestion sont orientées vers la production des budgets prévisionnels et l'élaboration des documents de clôture de l'exercice dans le respect de la réglementation des structures soumises à autorisation. Ainsi, le CCG établit le bilan, le compte de résultat et l'annexe mais peut également réaliser le compte administratif et des situations intermédiaires.

Chaque année, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais, pour assurer une démarche de qualité, a recours à la supervision de dossiers par des experts-comptables qui analysent la prestation réalisée par le CCG. Cette évaluation permet à l'Uriopss d'auditer sa prestation, d'améliorer sa qualité de service et de renforcer son accompagnement. L'objectif est également d'assurer aux Président[e]s d'associations les sécurisations indispensables dans le cadre de leurs responsabilités. En 2016, six adhérents suivis par le CCG ont bénéficié de cette prestation dans le cadre de la convention.

En 2016, le service a suivi 62 adhérents dans le cadre d'une convention [504 jours contre 524 jours en 2015] et a répondu à des demandes ponctuelles [42 jours pour assurer des remplacements, réaliser des BP ou des études financières, former du personnel...]. Si le nombre d'adhérents bénéficiaires du service tend à se stabiliser, il convient de rester prudent car le nombre de jours conventionnés diminue. Un travail pour [re] calibrer les conventions a été engagé en 2016 et se poursuit en 2017. Le pilotage interne a été renforcé

notamment sur les périodes budgétaires et l'équipe réduite à 3,98 ETP s'est fortement mobilisée pour faire face et accompagner des situations de crise.

En 2016, le service a assuré une veille particulière sur la mise en place des EPRD et a proposé une formation pour l'appropriation de cette nouvelle réglementation budgétaire par les adhérents de l'Uriopss.

Le CCG doit réfléchir à une nouvelle offre de services, notamment sur la structuration du suivi budgétaire analytique pouvant aller jusqu'à la création d'outils de suivi et de pilotage, la mise en place d'un contrôle de gestion, la mise en place et le suivi d'indicateurs de pilotage.

### Les ressources humaines : une approche simultanée pour des réponses encore plus adaptées

#### *La permanence juridique, une stabilisation du nombre de questions posées*

En 2016, le nombre de demandes à la permanence juridique reste globalement stable puisque nous passons de 697 [en 2015] à 650 questions [en 2016]. Ces questions ont été formulées par 181 associations, établissements et services différents [contre 212 en 2015 et 169 en 2014]. Les questions posées portent sur des thèmes identiques aux autres années [rupture du contrat, rémunération, exécution, suspension du contrat, l'embauche...] avec une montée en puissance, en 2016, des questions relatives à la rupture du contrat de travail. Font également partie, de façon plus spécifique, des préoccupations des adhérents, la durée du travail et notamment la remise en cause des accords de réduction du temps de travail.

#### *Une veille sociale au service de nos adhérents*

Comme les autres années, le service a diffusé, auprès de ses adhérents, de l'information liée notamment aux évolutions conventionnelles. Dix circulaires ont été envoyées en 2016 [contre 20 en 2015 et 12 en 2014]. Ces circulaires ont concerné la CCNT du 31 octobre 1951 [indemnités kilométriques x2], du 15 mars 1966 [complémentaire santé, congés familiaux et exceptionnels, métiers], de l'aide à domicile [prévoyance, complémentaire santé x2], dans la BAD [complémentaire santé et paritarisme] et les accords CHRS [complémentaire santé x2 et prévoyance x2].

Comme chaque année, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a co-rédigé la partie « mesures sociales » du document conjoncturel en lien avec l'Uriopss Rhône-Alpes.

En 2016, l'Uriopss a participé au webinaire organisé par Le Mouvement Associatif relatif à la paye et aux déclarations sociales via la réalisation d'une vidéo ayant porté sur notre expérience en matière de mise en œuvre de la DSN [déclaration sociale nominative].



Enfin, le service a également été convié et a assisté à un petit déjeuner ayant pour thème « *Les associations en mode employeur* ».

### **Un appui permanent en droit social**

Depuis 2012, l'Uriopss a mis en place des conventionnements d'appui au long cours. Ce type d'intervention s'adresse principalement aux structures qui ont besoin d'une expertise en droit social et qui ne peuvent pas se doter de cette compétence en interne. Ces adhérents ont ainsi sollicité le service juridique RH en vue d'un appui renforcé et sur-mesure de l'Uriopss en termes de veille légale et conventionnelle, de relecture juridique de documents, d'analyse et de conseils par rapport à des situations données en lien avec la gestion du personnel. L'année 2015 avait marqué par une nette augmentation de ces sollicitations. La tendance se poursuit, en 2016, par un doublement du nombre de jours d'intervention et des sollicitations faites par trois associations en plus par rapport à 2015.

### **La gestion de la paie à l'heure de la DSN**

En 2016, soixante-sept associations adhérentes ont eu recours au plateau technique paie pour une gestion de 14.587 bulletins de paie. Le service a continué également à intervenir au sein d'une association, sur site, pour assurer la gestion de la paie qui a la particularité de devoir être réalisée sur un logiciel différent de celui utilisé à l'Uriopss. Par ailleurs, pour répondre aux échéances liées aux évolutions légales et réglementaires, les salariés du service sont partis en formation sur les modalités de mise en œuvre de la DSN et ont ainsi pu, au second semestre 2016, procéder au paramétrage des dossiers du service et ce, afin d'être opérationnels pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 [dimensions retraite et prévoyance].

### **Un renforcement des complémentarités internes au service des adhérents**

Le renforcement des complémentarités entre services paie et service droit social/ressources humaines a été acté par une décision des instances de l'Uriopss de regrouper ces deux services en un seul à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016. L'objectif était ici de sécuriser encore plus les pratiques des adhérents et d'avoir une approche globale et complémentaire simultanée. Le nombre de demandes à la permanence juridique provenant des adhérents ayant conventionné avec le service paie, le CCG ou les deux est en hausse [en 2016, 251 demandes proviennent des adhérents CCG/paie contre 198 en 2015]. Ces demandes sont portées par 59 associations, établissements ou services différents adhérant à la fois au service paie et au CCG [contre 54 en 2015 et 38 en 2014]. Les demandes de ces adhérents représentent en 2016 un peu plus du tiers de l'ensemble des demandes contre environ le tiers en 2015.

## **Une mobilisation de chacun**

### **Une équipe impliquée**

Les interventions mises en place en 2016 n'auraient pu être menées à bien sans l'implication :

- des dix-huit salariés de l'Uriopss qui ont assuré des formations ou réalisé des accompagnements au cours de l'année,
- des quatre secrétaires et assistants qui ont contribué au bon déroulement des prestations délivrées par les différents secteurs et services,
- au renfort apportés par les permanents des services communication et comptabilité pour la promotion et le suivi financier des actions.

En complément des compétences mobilisées en interne, 30 intervenants extérieurs ont assuré des missions d'accompagnement ou de formation pour le compte de l'Uriopss, principalement pour la formation des bénévoles.

### **L'ingénierie de l'accompagnement et les évolutions des pratiques professionnelles**

L'accompagnement des intervenants Uriopss à l'évolution de leurs modes d'intervention s'est poursuivi en 2016 :

- les accompagnements individuels internes ont été poursuivis,
- dix-neuf salariés ont suivi 34,5 jours de formation pris en charge dans le cadre du plan de formation, de l'ADEC et de la réserve formation approuvée par l'Assemblée générale 2015,
- la mise en place de la démarche qualité propre à l'organisme de formation a fait l'objet d'une réflexion et d'échange entre les intervenants internes,
- trois groupes de travail ont été initiés en 2016 pour travailler sur la communication, une nouvelle offre de service et la structuration territoriale de l'Uriopss.

La participation des responsables de services de l'Uriopss aux commissions et groupes de travail du réseau Uniopss-Uriopss constitue également un levier de développement d'une ingénierie réseau sur les thématiques à enjeux forts.

Ainsi en 2016, l'Uriopss a particulièrement contribué aux réflexions d'harmonisation des pratiques en matière de formation et de modernisation du site Internet qui devrait faire peau neuve en 2017.

## **Perspectives**

La fonction de l'Uriopss se décline sur trois dimensions :

- **interpeller** les pouvoirs publics, en portant une parole politique basée sur une compréhension des réalités sociales et territoriales,



- **contribuer** à l'élaboration des politiques publiques et à l'évolution de l'action sociale,
- **accompagner** les associations dans leur développement et le travail Inter associatif.

Cette fonction de l'Uriopss s'exerce dans un paysage en pleine évolution pour ses adhérents : tensions économiques mais aussi complexification de l'activité, capacité d'innovation restreinte par des modes de financement ou de régulation inadaptés... De façon plus globale c'est la nature même de l'action associative qui est parfois remise en cause, notamment via une indifférenciation entre l'intervention d'acteurs lucratifs et non lucratifs par exemple.

Dans ce contexte les adhérents de l'Uriopss expriment donc des attentes de nature variable selon leurs spécificités, leur taille, leur histoire...

Il s'agit donc à nouveau pour l'année 2017 de conserver un équilibre entre une action politique, mais qui ne permettrait pas le soutien au développement des associations, et une approche technique qui négligerait la vocation de plaidoyer de l'Uriopss et transformerait la relation entre l'union et ses adhérents en une relation « prestataire/client ».

Le défi pour l'Uriopss est donc d'animer les adhérents dans la diversité de leurs attentes et de leurs besoins. Dans ce cadre l'Uriopss s'est doté d'une feuille de route pour l'année 2017 dont les axes principaux sont :

- poursuivre une animation sectorielle et territoriale au plus proche de ses adhérents,
- développer une offre de service adaptée aux besoins de ses adhérents,
- avoir une démarche de communication active,
- développer les partenariats,
- mener à bien la fusion avec l'Uriopss Picardie.

### **Une animation sectorielle et territoriale au plus proche de ses adhérents**

L'année 2017 présente de nombreux enjeux sur le plan des politiques publiques : elle voit en effet simultanément la réécriture des schémas départementaux dans le Nord et le Pas de Calais ainsi que la définition d'un nouveau Projet Régional de Santé.

Dans ce cadre, le travail d'animation et d'échange avec les adhérents est primordial et permettra de venir nourrir la démarche de co-construction chère à l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais.

Afin d'avoir un discours politique qui soit ancré dans la réalité, le développement d'une méthodologie et d'une expertise en observation sociale est en voie de réalisation.

Par ailleurs, la volonté sera d'inscrire les réflexions dans le cadre des grands enjeux transversaux qui traversent le secteur. Ainsi cette dimension politique se développera dans le cadre suivant :

- Développer les approches inter sectorielles pour répondre aux enjeux populationnels.
- Appuyer l'approche territoriale sur :

- de l'observation sociale pour ancrer dans la réalité,
- des projets territoriaux pour aider concrètement les adhérents,
- une représentation auprès des acteurs institutionnels et des partenaires.

- Anticiper en misant sur quelques projets phares à fort enjeu pour l'Uriopss et ses adhérents.

Enfin, l'ambition est également de préserver des espaces privilégiés d'analyse des évolutions de notre secteur et de leurs impacts : congrès nationaux, universités des présidents, assemblées générales, journées de rentrée sociale, commissions sectorielles [santé, insertion, personnes âgées, enfance-famille, personnes en situation de handicap], groupes de travail [coo-pération, évaluation, ESS, tarification, Europe...], journées thématiques...

### **Développer une offre de service adaptée aux besoins de ses adhérents**

Les services apportés par l'Uriopss à ses adhérents [formation, appui à la gestion, paye, droit social...] constituent un soutien précieux dans l'activité quotidienne.

Cette palette de services doit évoluer et s'adapter à des attentes en évolution : davantage de conseil, de vision prospective et de montée en expertise.

Cela permettra de s'inscrire dans une capacité d'accompagnement global des adhérents.

Dans le cadre d'une réflexion du réseau Uriopss Uniopss de nouvelles orientations ont été définies pour l'année à venir. Elles s'inscrivent toutes dans une logique de mutualisation au sein du réseau et d'amélioration continue de l'offre de service proposée aux adhérents. Plusieurs thématiques ont ainsi été repérées pour intégrer le socle de formations communes : les fondamentaux du secteur, l'EPRD, la participation des usagers, le guide de l'ESS ou encore les procédures d'achats.

Par ailleurs il sera nécessaire de faire évoluer les pratiques afin notamment d'intégrer les évolutions technologiques, notamment en matière de formation en optant, par exemple, pour de nouveaux formats tel que le e-learning.

Sur le plan de l'appui à la gestion, l'enjeu consistera à faire évoluer les activités vers une dimension permettant un appui au pilotage [analyse financière, contrôle de gestion...].

Enfin il s'agira également d'accompagner les réflexions des adhérents sur l'évolution des modèles associatifs : gouvernance, modes de financement, management de l'organisation, territorialisation de l'action...

### **Avoir une démarche de communication active**

Les activités, services, actions de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais sont nombreux et variés. La mission d'interpellation politique, de représentation et de co-construction peut présenter une forme d'intangibilité. Afin de donner à voir la réalité de l'action quotidienne



de l'union aux services des adhérents, il est donc indispensable de mieux communiquer, de rendre plus visible cette action.

Par ailleurs, l'enjeu en matière de communication consiste également à rendre visible l'action des adhérents, la vitalité du non lucratif dans l'action sociale, afin de permettre à notre secteur d'occuper sa juste place et de maintenir sa reconnaissance par les pouvoirs publics.

Enfin, l'Uriopss fonde son action sur un double mouvement ascendant et descendant avec ses adhérents. Ce double mouvement ne peut s'effectuer que si la communication entre toutes les parties prenantes est réelle et partagée.

L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a donc engagé un travail de refonte et de réactualisation de ses outils de communication en vue à la fois de les moderniser, mais aussi de les rendre plus interactifs et collaboratifs.

### **Développer des partenariats**

L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a développé au fil des années des expertises fortes en interne. Dans un paysage régional redessiné, pour l'Uriopss comme pour ses adhérents, la poursuite du développement de partenariats se révèle indispensable. Elle permettra notamment de continuer à porter une parole forte et claire, sur les exigences que sont les nôtres en matière d'accompagnement des personnes, et de prise en compte du fait associatif.

Ces partenariats pourront également se développer autour d'enjeux stratégiques pour les adhérents de l'Union justifiant le recours à des expertises spécifiques par exemple.

### **Mener à bien la fusion avec l'Uriopss Picardie**

Afin de s'adapter au nouveau périmètre régional, le travail engagé en vue de la constitution d'une Uriopss Hauts-de-France sera poursuivi. Ainsi, le 3 avril 2017 aura vu la création d'une association faitière sur le périmètre Hauts de France qui permet d'être déjà dans une parole unique sur les sujets aux enjeux régionaux.

La démarche de fusion se poursuivra dans le respect des principes suivants :

- La volonté commune de mener le rapprochement dans une démarche d'équité pour les deux Uriopss.
- La nécessité de construire, en parallèle d'un rapprochement progressif sur le plan opérationnel, un projet politique commun clair.
- L'ambition de préserver le rôle de représentation et d'interpellation de l'Uriopss en toute indépendance.
- Le souhait de sauvegarder et de renforcer la proximité avec les adhérents dans le respect des spécificités locales et historiques.

Enfin, des temps forts viendront marquer l'année 2017, notamment une journée de rentrée sociale commune.

## **Focus sur quelques projets**

### **Mobilisation des fonds dédiés pour la fusion des CLIC du Nord**

Dans sa délibération cadre du 17 décembre 2015, le Département du Nord a posé le principe d'une reconfiguration des CLIC devant aboutir, via la création de relais autonomie, à une diminution du nombre de structures en présence. Dans ce contexte de rapprochements, parfois contraints, et à la demande de plusieurs adhérents, l'Uriopss a mis à disposition des moyens humains pour soutenir les CLIC dans cette démarche. Plusieurs notes méthodologiques ont été transmises et des rencontres ont été organisées sur certains sujets [gouvernance, droit social, processus...]. Ce sont au final cinq projets [pour 11 structures] qui ont été accompagnés dans ce cadre.

### **L'accompagnement des demandeurs d'asile au cœur d'un parcours de formation soutenu par Unifaf**

En partenariat avec l'ASSFAM, l'Uriopss a répondu en 2016 à un appel à prestataire national lancé par Unifaf comprenant trois modules :

- *Les fondamentaux de l'accueil et de l'accompagnement,*
- *La réforme de l'asile,*
- *L'accompagnement social global et l'évaluation des demandeurs d'asile vulnérables et victimes de traumatisme.*

Au total, ce sont neuf jours de formation qui ont été organisés à Arras dans le cadre de cette action entre 2016 et 2017. Vingt-quatre personnes ont suivi tout ou partie de la formation proposée.



## Réalisation d'un diagnostic de territoire

L'Uriopss a mené, à la demande d'un adhérent et avec le soutien d'une communauté d'agglomération, une étude-action visant à mieux appréhender les réalités et besoins du territoire sur les problématiques liées aux addictions. L'objectif de cette intervention était d'accompagner l'association dans la réalisation d'un diagnostic territorial ainsi que dans l'identification d'axes de progrès et de pistes de développement.

## L'Uriopss participe au déploiement du plan de formation national « Valeurs de la République et Laïcité » porté par la DRJSCS

Pilotée par le CGET et coordonnée en région par l'IREV, cette action s'adresse en priorité aux acteurs de la politique de la ville, de la jeunesse, du social, des sports. L'objectif de ce module de deux jours, entièrement pris en charge, est de sécuriser les pratiques professionnelles au regard du cadre juridique existant et d'échanger sur les situations vécues par les participants. L'Uriopss s'est inscrite dans le dispositif dès son lancement. En 2016, une permanente était habilitée à dispenser cette formation. 2017 devrait permettre l'habilitation d'une seconde salariée de l'Uriopss, facilitant ainsi les réponses aux nombreuses sollicitations du réseau sur ce thème

## Le projet Interreg VISES

Souvent cantonnée à la notion de coût, l'action sociale et médicosociale apporte pourtant nombre d'activités économiques, du dynamisme dans les territoires de proximité, en complément des services rendus aux populations vulnérables.

En tant que tête de réseau associative partie constituante de l'ESS et forte de sa représentation en nombre et en activités, l'Uriopss a souhaité s'engager dans le projet transfrontalier VISES « Valorisation de l'Impact Social de l'Entrepreneuriat Social ».

Le programme de coopération territoriale européenne Interreg France - Wallonie - Vlaanderen s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux entre cinq régions frontalières : le Nord - Pas-de-Calais, la Champagne-Ardenne et la Picardie en France ; la Wallonie et la Flandre en Belgique. Il vise à associer des compétences communes tout en valorisant les richesses de chaque région concernée, et ce, au bénéfice des populations de la zone. Le projet regroupe pour les trois régions françaises 21 partenaires dont 14 partenaires opérateurs et 7 partenaires associés.

Il a pour objectif de co-construire un outil de valorisation de l'impact social :

- à destination des entreprises sociales des trois régions [France, Wallonie et Flandres],
- à travers une démarche impliquant des acteurs de terrain, les réseaux de l'économie sociale, des établissements de la finance solidaire ainsi que des chercheurs universitaires.

Ce projet de type recherche-appliquée comprend trois étapes successives : l'élaboration, l'expérimentation et l'essaimage de cet outil.

A ce titre, les associations seront considérées dans ce projet comme des entreprises sociales faisant partie intégrante de l'économie sociale et solidaire.

En 2016, l'Uriopss, en partenariat avec les partenaires de l'ESS et d'universitaires, belges et français, a engagé un travail d'élaboration d'une démarche d'identification, d'analyse de mesures et de vérification de l'impact social des actions engagées par les associations. Elle a ainsi participé aux différents groupes de travail [réunion de plateforme, groupe recherche, réunion de pôle] qui ont pu élaborer le processus à mettre en œuvre pour accompagner les associations dans la valorisation de leurs activités. En charge de l'animation du pôle solidarité, l'Uriopss noue de nouveaux liens avec les partenaires belges qui pourraient sans doute déboucher sur de nouvelles collaborations.

En 2017 débutera l'expérimentation qui verra le recrutement des associations volontaires pour entrer dans cette démarche. Un[e] chargé[e] de mission sera recruté[e] pour assurer l'accompagnement des associations entrant dans ce programme ●





# LES RÉOLUTIONS 2017

## 1 Vote du PV de l'AG du 31 mai 2016

L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 31 mai 2016.

## 2 Vote des rapports 2016

L'Assemblée générale approuve :

- le rapport moral de la Présidente,
- le rapport d'activité de l'Uriopss portant sur l'exercice 2016, présentés le 30 mai 2017.

## 3 Présentation du résultat

L'Assemblée générale prend acte du résultat d'exploitation de 104 147,15 € réparti de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 119 013,53 €,
- déficit sur actions d'accompagnement : - 5 187,62 € [utilisation des fonds interassociatifs de territoire et situations de crises constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013 et réabondés],
- déficit sur actions de formation à l'attention du personnel : - 9 678,76 € [utilisation des fonds constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013 et réabondés].

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport de gestion du Trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2016 qui se solde par un résultat de l'exercice de 129 541,57 € répartis de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 104 147,15 €,
- résultats financiers : - 1 886,73 €,
- reprise sur fonds dédiés Sydo : 9 085,22 €,
- résultat exceptionnel : 18 195 €.

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

## 4 Affectation du résultat

L'Assemblée générale prend acte :

- de la consommation des réserves constituées pour des actions d'accompagnement des adhérents pour un montant total de 5 187,62 € sur le compte de réserves pour projets associatifs et ceci conformément aux décisions prises lors de l'AG du 31 mai 2016.
- de la consommation des réserves constituées sur le compte de réserves pour la formation du personnel pour un montant de 9 678,76 € et ceci conformément aux décisions prises lors de l'AG du 31 mai 2016.

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde après intégration des fonds dédiés soit 144 407,95 € de la façon suivante :

- créer un « *fonds de développement et d'expérimentation* » comprenant :
  - la réserve « *fonds interassociatifs de territoire et situations de crise* » qui ressort à 24 812,38 € soit

30 000 € - 5 187,62 € [imputés en 2016] et de la porter à 30 000 €, soit un abondement de 5 187,62 €,

- une réserve « *accompagnement de l'innovation* » à hauteur de 30 000 € pour l'année 2017,
- une réserve « *observation sociale et recherche* » à hauteur de 30 000 € pour l'année 2017,
- constituer pour l'année 2017, une réserve en vue de la fusion avec l'Uriopss Picardie, à hauteur de 10 000 €,
- reconstituer à hauteur de 15 000 € les réserves constituées pour des actions de formation en direction du personnel, soit pour 9 678,76 €.

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde, après intégration des fonds dédiés, soit 59 541,57 € au compte report à nouveau.

Après cette affectation, le report à nouveau de l'Uriopss passerait de 859 047,60 € à 918 589,17 €.

## 5 Rapport spécial du commissaire aux comptes

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

## 6 Résultat des élections du tiers sortant

Lors de l'Assemblée générale, un tiers du Conseil d'administration a été renouvelé :

- **Ont été réélus** : Christine Ducourant [AGSS de l'UDAF], Brice Amand [La Maison des enfants], Yves Baise [Fédération des acteurs de solidarité Hauts-de-France [ex. Fnars] en remplacement de Christian Hilaire], Noël Deffontaines [Temps de vie] et Michel Trollé [L'ADAPT]
- **Rejoignent le CA** : Christophe Faddoul [GSMS Seniors Lambersart], Pierre Pruvost [ACCES] et Jean-Luc Swirog [Fondation partage et vie].

## 7 Cooptation

L'Assemblée générale prend acte de la désignation par le groupe Hopale de M. Valérian Polecinski en remplacement de M. Patrice Gendre.

L'Assemblée générale prend acte du renouvellement des mandats de Mme Annette Glowacki et de M. Michel Genty au titre de Personnes qualifiées.

## 8 Mandat

L'Assemblée générale donne mandat à la Présidente et au Bureau du Conseil d'administration pour poursuivre les démarches en cours jusqu'à l'élection du nouveau Bureau qui aura lieu lors du Conseil d'administration qui se réunira en septembre. ●

# Le club des partenaires

de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais



Nord - Pas-de-Calais  
"Le réseau d'achat partagé"



AG2R LA MONDIALE



CAISSE D'ÉPARGNE  
NORD FRANCE EUROPE



Caisse  
des Dépôts



Nord Ouest



Un partenariat au service des adhérents

Aujourd'hui et plus que jamais, pour renforcer les liens de solidarité, l'Uriopss valorise la spécificité de la gestion désintéressée et la place centrale accordée aux personnes dans les projets associatifs.

Notre union s'appuie résolument sur ces valeurs et affirme son engagement :

**« Unir les associations pour développer les solidarités »**

Tel est le sens de son action, de son projet.



## URIOPSS NORD - PAS-DE-CALAIS

Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Centre Vauban - 199-201 rue Colbert  
bâtiment Douai [5<sup>e</sup> étage] - 59000 Lille  
03 20 12 83 43 - fax : 03 20 12 83 69  
uriopss@uriopss-npdc.asso.fr

Ilôt Bon Secours - 12 rue Paul Adam  
[bâtiment A/entrée B] - 62000 Arras  
03 21 71 44 33 - fax : 03 21 71 31 44  
cdu@uriopss-npdc.asso.fr

46 rue Saint Louis  
62200 Boulogne-sur-Mer  
06 12 36 09 48  
littoral@uriopss-npdc.asso.fr

230 bis avenue Désandrouin  
59300 Valenciennes  
03 27 42 10 80 - fax : 03 27 42 12 15  
chcu@uriopss-npdc.asso.fr

## L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais rassemble plus de 1 100 adhérents, associations, établissements et services

Elle s'inscrit dans un réseau de vingt-deux unions régionales regroupées au sein d'une union nationale, l'Uriopss. Depuis sa création en 1948, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais n'a cessé d'être une union régionale toujours en mouvement, portant les grandes valeurs au service des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables.

L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais s'attache à développer la vie associative et à conforter la place des associations dans la région dans les réponses aux besoins des personnes. L'action des associations trouve son sens dans un projet associatif qui s'adapte en permanence aux réalités sociales. L'Uriopss organise l'échange, favorise la parole et la réflexion entre les associations.

Dès lors, elle organise des commissions et des regroupements sectoriels et intersectoriels sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Elle est présente dans la plupart des instances de concertation régionales et départementales. Elle transmet les analyses des associations au niveau politique et offre à ses adhérents un soutien et une animation collective.

## L'Uriopss, toute une équipe à votre écoute...

Direction régionale : Ahmed Hegazy • [a.hegazy@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:a.hegazy@uriopss-npdc.asso.fr)

## SECTEURS ET TERRITOIRES

Direction Populations, politiques sociales, territoires : Gilles Atmeare • [g.atmeare@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:g.atmeare@uriopss-npdc.asso.fr)

Enfance, jeunesse et famille : Christelle Decat • [c.decat@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:c.decat@uriopss-npdc.asso.fr)

Insertion, lutte contre les exclusions : Marine Lemoine • [insertion@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:insertion@uriopss-npdc.asso.fr)

Personnes âgées : Céline Filippi • [c.filippi@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:c.filippi@uriopss-npdc.asso.fr)

Personnes en situation de handicap : Gilles Atmeare • [g.atmeare@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:g.atmeare@uriopss-npdc.asso.fr)

Santé : [uriopss@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:uriopss@uriopss-npdc.asso.fr)

Territoires et développement local :

• Artois : Paule Avenel • [p.avenel@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:p.avenel@uriopss-npdc.asso.fr)

• Avesnois, Cambésis, Douaisis, Valenciennois : Isabelle Bury • [i.bury@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:i.bury@uriopss-npdc.asso.fr)

• Littoral : Frédéric Dezoteux • [f.dezoteux@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:f.dezoteux@uriopss-npdc.asso.fr)

• Métropole, Flandre intérieure : Antoine Delay • [a.delay@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:a.delay@uriopss-npdc.asso.fr)

## SERVICES

Direction Mutations, développements et coopérations : Marine Réquillart • [m.aubert@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:m.aubert@uriopss-npdc.asso.fr)

Conseil en comptabilité, gestion : Marine Réquillart • [m.aubert@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:m.aubert@uriopss-npdc.asso.fr)

Paie, juridique et ressources humaines : Valérie Delaet • [v.delaet@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:v.delaet@uriopss-npdc.asso.fr)

Vie associative et formation des acteurs : Mathilde Le Bihan • [m.lebihan@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:m.lebihan@uriopss-npdc.asso.fr)

Vie institutionnelle et administration : Odile Leclercq • [o.leclercq@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:o.leclercq@uriopss-npdc.asso.fr)

## ORGANISME ASSOCIÉ

ADERE Nord - Pas-de-Calais : Maximilien Becuwe • [contact@adere-npdc.fr](mailto:contact@adere-npdc.fr)

